

LA JUSTICE

11^E ÉDITION

COLLOQUE · DÉBATS · SPECTACLES FILMS · CONFÉRENCES · VISITES · LECTURES

DU 01.10.21
AU 10.10.21

RENS.
03 25 87 60 34



Rencontres
Philosophiques
de Langres



Rencontres Philosophiques de Langres

La Ville de Langres peut être fière de son patrimoine. Présent dans le quotidien de tous les habitants, le patrimoine architectural est riche et varié et grâce au dynamisme des Services de la Ville de Langres, aux actions de l'Office du Tourisme et des associations, il demeure attractif et vivant.

Les **Rencontres Philosophiques de Langres** sont une occasion unique de mettre en valeur ce patrimoine de pierre, où la philosophie des Lumières a su prendre racine et se développer.

Après avoir accueilli des thématiques comme la Vérité, la Liberté, la Religion, la Politique, la Nature, l'Art, le Temps... c'est aujourd'hui à la Justice d'être débattue durant les RPL 2021.

Les différents intervenants nous parleront de la Justice contemporaine, ses réformes, ses évolutions, son

On pourrait revenir sur la genèse des Rencontres : une ville, un philosophe, un ministre, un maire, puis des maires.

On va se contenter d'abord de remercier tous ceux qui ont œuvré à leur création et à leur pérennité : le ministère de l'éducation nationale, la DRAC, la Région Grand-Est, le Département de la Haute-Marne, la Ville de Langres et ses élus successifs ainsi que ses multiples partenaires.

On va aussi rendre hommage au Forum Diderot-Langres et à ses présidents successifs pour avoir porté pendant 10 ans cette belle manifestation en collaboration avec la Ville de Langres, au service Spectacles et ses personnels bien sûr, à ceux de la Ville de Langres et, comme le veut dorénavant une certaine tradition sud haut-marnaise -dans le domaine culturel notamment- au très important réseau de bénévoles. Une nouvelle association, dont le nom et l'objet ne laisse planer aucun doute quant à sa raison d'être, « les Rencontres Philosophiques de Langres » prend aujourd'hui la suite du Forum Diderot-Langres comme support de ces RPL avec le souci de rendre la philosophie populaire. « *Si nous voulons que les philosophes marchent en avant, approchons le peuple du point où en sont les philosophes* » écrivait Denis Diderot (De l'interprétation de la nature - 1753).

interprétation en philosophie, mais aussi, des traductions artistiques qui peuvent ou ont pu en être faites. Dans la ville de Langres, comme dans bon nombre d'autres villes de France, la Justice a connu un développement que nous pourrions qualifier, avec le recul, de "décousu". Deux auteurs se sont notamment penchés sur cette question, il s'agit de Stanislas Migneret avec "Précis de l'Histoire de Langres" et de Ferdinand Claudon avec "Histoire de Langres et de ses institutions municipales au commencement du XVI^e siècle". Deux ouvrages dans lesquels se poursuit la découverte de la Justice au cœur de la ville de Langres...

Les RPL, avec en centralité le temps de formation des professeurs de philosophie, sont accessibles à toutes et tous. C'est un réel plaisir pour toute l'équipe municipale de vous accueillir pour cet événement qui favorise la curiosité, permet le débat et l'enrichissement de chacun, en éveillant à la philosophie et au regard critique.

Anne Cardinal,
MAIRE DE LANGRES

On retrouvera les conférences, ouvertes à tous, du plan national de formation des enseignants et des inspecteurs de philosophie, des manifestations consacrées à la réflexion, à l'échange de connaissances et à la découverte ainsi qu'une programmation culturelle à destination d'un large public.

Cette année, spécificité du territoire oblige, on interrogera aussi la réalité d'un certain sentiment d'abandon, on mettra l'accent sur la table ronde consacrée à « l'équité territoriale », le 10 octobre, au cœur du parc national des forêts, à l'abbaye d'Auberive, musée d'art contemporain, avec un géographe et un sociologue de renom.

Enfin, en ces périodes difficiles, on reviendra à Diderot qui, dans les dernières lignes d'une de ses dernières œuvres « *Éléments de physiologie* », nous livre en forme de testament : **Il n'y a qu'une vertu, la justice ; qu'un devoir, de se rendre heureux ; qu'un corollaire, ne pas se surfaire la vie et de ne pas craindre la mort.**

Richard Chaudron,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
RENCONTRES PHILOSOPHIQUES DE LANGRES - RPL



Au fondement de notre société se trouve l'État de droit, c'est-à-dire un État dans lequel la loi, fruit de la volonté générale et d'un processus démocratique, stable et connue de tous, peut être invoquée par celui auquel elle s'applique, sous le contrôle du juge. La justice est indissociable de l'État de droit, donc, en France, de la République. Pour reprendre les termes d'Aristote dans « L'Éthique à Nicomaque », la justice se définit comme « ce qui est prescrit par la loi et ce qui s'accorde avec l'égalité ». Elle repose ainsi sur un rapport à la loi commune et à l'autre, dans le respect de la personne humaine. C'est pourquoi la justice comme principe et comme enjeu social irrigue l'École.

L'École de la République a en effet pour objectif de former de futurs citoyens libres, éclairés, dotés d'une égale part de souveraineté et conscients de leur destinée partagée. Chacune de ces dimensions – la liberté, l'égalité et la fraternité – implique le respect de droits et de devoirs reconnus à chacun, et leur exercice dans le respect du droit et de l'autre.

Fidèle à la pensée des grands philosophes du XVIII^e siècle, l'idéal de justice sociale accompagne également la politique du ministère en faveur de l'égalité des chances. L'école est en effet fondée sur une promesse : permettre à chaque jeune de déployer toutes ses potentialités, sans que son environnement personnel ou la situation économique de sa famille n'altère ou ne réduise ses réussites. L'ensemble de la politique d'égalité des

chances (instruction obligatoire à 3 ans depuis la rentrée 2020, dédoublement des grandes sections, CP et CE1 en éducation prioritaire, création des internats d'excellence, cordées de la réussite) concourt à cette exigence. Aucun élève de la République ne doit être entravé dans ses choix d'orientation, par méconnaissance du système ou par autocensure. La réforme du lycée général et technologique et du baccalauréat a d'ailleurs été conçue dans la même logique : donner aux jeunes toutes les cartes, le plus tôt possible, pour construire et choisir leur avenir.

Dans nos classes, la justice est donc à la fois un fondement, un objet pédagogique, notamment en éducation morale et civique, et une promesse constamment renouvelée et tenue. Si la justice est souvent représentée comme une déesse qui tient de la main gauche une balance et de la main droite un glaive, c'est qu'il faut parfois être combatif pour promouvoir un idéal de mesure et d'équilibre. Joseph Joubert, qui fut le secrétaire de Diderot, écrivait d'ailleurs que « la justice est la liberté en action ». Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports se réjouit donc que cette 11^e édition des Rencontres philosophiques de Langres soit centrée sur le thème de la justice car c'est l'une des boussoles de toutes nos politiques publiques. Du jeudi 7 au samedi 9 octobre 2021, et dans le cadre de notre plan national de formation, professeurs, formateurs et inspecteurs de philosophie vont avoir le privilège de retrouver la ville de Diderot pour confronter leur expertise à celle de magistrats et de juristes, et leurs idées aux questions des élèves ou des curieux venus les écouter.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles journées de formation, de réflexion et de débats.

Édouard Geffray,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Créées en 2011, les **Rencontres Philosophiques de Langres** (RPL) sont une manifestation qui propose, pendant un peu plus d'une semaine, de nombreux rendez-vous de culture et de réflexion, dans la ville natale de Denis Diderot, autour du 5 octobre, date anniversaire de la naissance du philosophe.

Les Rencontres proposent une programmation culturelle riche, ouverte, festive et accessible à tous à Langres mais aussi à Auberive, Chalindrey, Châteauvillain, Chaumont, Montigny-le-Roi, Rolampont. Au cœur des RPL ont lieu les 10 conférences et les 5 séminaires du grand rendez-vous du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports à destination des professeurs et inspecteurs de philosophie dans le cadre du plan national de formation 2020-2021.



EN AMONT DES RENCONTRES PHILOSOPHIQUES DE LANGRES

DU 23 AU 28 SEPTEMBRE

Collèges de LANGRES et CHALINDREY

« ROSE POUR LES FILLES,
BLEU POUR LES GARÇONS ? »

Intervention de l'association *Pourquoi pas !* / Cie Marie Ruggeri dans 18 classes de 5^e, 4^e et 3^e des collèges de Langres et de Chalindrey sur le thème des stéréotypes sexistes et l'égalité filles-garçons avec le soutien de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité de Haute-Marne.

JEUDI 30 SEPTEMBRE

20h30 ⇨ Cinéma New Vox

« LE PROCÈS DE VIVIANE AMSALEM »

Film des cinéastes israéliens Shlomi et Ronit Elkabetz (2014) évoquant la thématique des rapports de couple dans les sociétés patriarcales doublée de la dénonciation d'un droit basé sur le religieux (ici la justice rabbinique).

Tarif réduit pour tous : 4,90 € • Durée : 1h56

OUVERTURE DES RENCONTRES PHILOSOPHIQUES DE LANGRES

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

20h30 ⇨ Théâtre

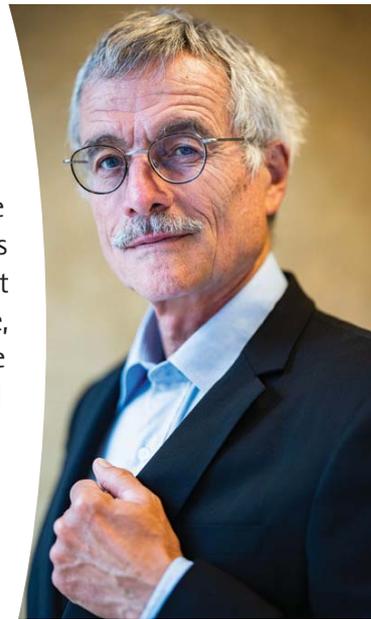
« ÉVOLUTION ET RÉFORME
DE LA JUSTICE »

Après une rapide **présentation** de la structure de la justice en France par Anne-Marie Cangé, enseignante au lycée Diderot de Langres, Renaud Van Ruymbeke, juge d'instruction, et Maître Stéphanie Blanchard, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Haute-Marne, échangeront avec le public et Thomas Bougueliane, journaliste et chroniqueur judiciaire du Journal de la Haute-Marne. Il sera question de l'indépendance de la justice et de son évolution en cours dans le cadre de la grande réforme annoncée par l'actuel gouvernement.

Renaud Van Ruymbeke a débuté sa carrière en tant que magistrat en 1975. Devenu juge d'instruction en 1977, il a été doyen du pôle financier au tribunal de Paris jusqu'en juillet 2019. Le juge Van Ruymbeke a instruit pendant plus de quarante ans les grandes affaires financières qui ont secoué notre République : Boulin, Urba, Elf, les frégates de Taïwan, Clearstream, Kerviel, Cahuzac, Karachi, Balkany... Tenace et libre, il est la figure emblématique de la lutte anticorruption.

À l'issue de la table ronde, il dédicacera son livre « Mémoires d'un juge trop indépendant » avec le soutien des Éditions Tallandier.

Réservation conseillée.



© David Atlan

RENCONTRES PHILOSOPHIQUES MODE D'EMPLOI

Du 1^{er} au 10 octobre, l'intégralité des propositions est gratuite (sauf indication)

RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS
(sauf manifestations avec autre contact)

SERVICE SPECTACLES ET AUX ASSOCIATIONS DE LA VILLE DE LANGRES • Maison du Pays de Langres Square Olivier-Lahalle • 52200 LANGRES
Tél. : 03 25 87 60 34

accueil.spectacles.associations@langres.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h et exceptionnellement les samedis 2 et 9 octobre aux mêmes horaires. Ouverture des inscriptions et réservations le lundi 13 septembre. Ouverture des portes et des sites 30 mn avant chaque manifestation.



SAMEDI 2 OCTOBRE

11h ⇒ Centre Culturel Arteméum

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION « LA JUSTICE DANS L'ART »

Exposition ouverte du 29.9 au 10.10, du mercredi au dimanche de 14h à 18h30 (voir page 25).

Réservation conseillée.

14h-17h15 ⇒ Centre Social/M2K
et Médiathèque Goscinny

LA JUSTICE ET MOI

Après-midi convivial autour de deux expositions, de contes et d'un atelier philo pour les familles en collaboration avec le Centre Social/M2K, le Programme de Réussite Éducative (PRE), l'Association Départementale Prévention Jeunesse 52, la Médiathèque Goscinny, l'association *Pourquoi pas !* et la Protection Judiciaire de la Jeunesse-UEMO de Chaumont.

14h-14h45 ⇒ En famille ⇒ Centre Social/M2K

« 9 • 13 – MOI, JEUNE CITOYEN »

Présentation d'une exposition interactive qui permet aux jeunes de repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, de s'informer des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants. La présentation se fera en collaboration avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Chaumont et grâce au prêt de l'exposition par la Direction de la PJJ de Melun.

14h45-16h ⇒ Pour les 4-8 ans
⇒ Médiathèque Goscinny

« MISE EN SCÈNE OU EN VOIX D'ALBUMS ET DE CONTES »

suivie d'une découverte de livres sur le thème de la justice et de la citoyenneté.

Réservation conseillée au 03 25 86 86 68.

14h45-16h ⇒ Pour les familles
à partir de 9 ans ⇒ Centre Social/M2K

« ROBIN DES BOIS, JUSTICIER OU BRIGAND ? »

Atelier philo animé par Brigitte Labbé. Brigand révolutionnaire ou hors-la-loi au grand cœur, Robin des Bois incarne un idéal de justice sociale. Or, même si, comme lui, on prend la défense des plus démunis, a-t-on le droit de faire justice soi-même ?

Brigitte Labbé se consacre à la philosophie depuis 20 ans. Passionnée par les questionnements des enfants, elle a créé pour eux la première collection de philosophie, « Les Goûters philo », guidée par les cours de philosophie de Michel Puech et de Pierre-François Dupont-Beurier.

Inscription indispensable.



14h45-16h ⇒ Pour les plus de 13 ans
⇒ Centre Social/M2K

« 13 • 18 QUESTIONS DE JUSTICE »

Atelier animé par la PJJ à partir de l'exposition numérique qui fait suite à « 9 • 13 – Moi, jeune citoyen ». Cette exposition interactive permet d'apporter des réponses claires aux adolescents sur la loi et le système judiciaire à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs et de la discussion avec les animateurs présents.

16h ⇒ Pour tous ⇒ Centre Social/M2K

GOÛTER ET LIBRE ACCÈS À L'EXPOSITION « 9 • 13 – MOI, JEUNE CITOYEN »

Tout l'après-midi ⇒ Centre Social/M2K

« LES JUSTICIERS »

Exposition des réalisations des enfants de l'Accueil de Loisirs de Langres.





SAMEDI 2 OCTOBRE

18h ⇒ Hall du théâtre

« **DES DROITS
DES FEMMES
AU FÉMINISME** »

Présentation du dernier écrit de Jean-Claude Gillet, emporté par la Covid en novembre 2020, par sa

collaboratrice, la langroise Josette Boisgibault-Mathey. Il retrace l'évolution du PSU (Parti socialiste unifié) qui va des combats pour les droits des femmes depuis les années 60 jusqu'aux luttes féministes des années 70 et 80. Éditions du Croquant. En collaboration avec l'ITS (Institut Tribune Socialiste).

**La présentation sera suivie d'une séance de
dédicaces et d'un verre de l'amitié.**

20h30 ⇒ Salle Jean-Favre

« **BOVARY** »

Spectacle de Tiago Rodrigues, nouveau directeur du Festival d'Avignon, par le Collectif 7' de Dijon, dans une mise en scène de Elisabeth Barbazin, d'après « Madame Bovary et les minutes du procès de Gustave Flaubert ».



En janvier 1857, devant le Tribunal Correctionnel de Paris, comparait Madame Bovary ou plutôt Gustave Flaubert, pour "outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs". Tiago Rodrigues s'empare du sujet des limites légales de la bien-pensance. Il construit, dans un brillant entrelacement des audiences, de la correspondance de l'auteur avec l'amour de sa vie et du roman incriminé, un lumineux plaidoyer contre la censure. Au plateau, dans une scénographie élégante et épurée, cinq comédiens interprètent les protagonistes de cette controverse idéologique aux échos toujours d'actualité.

Ils campent Flaubert, le procureur impérial, l'avocat de la défense, mais aussi Emma Bovary et son mari Charles. Une belle occasion de marquer également le bicentenaire de la naissance de l'écrivain (1821-1880).

**Tout public • À partir de 14 ans • Durée : 1h45
Réservation conseillée.**

Le spectacle sera donné en représentation scolaire le vendredi 1^{er} octobre.

DIMANCHE 3 OCTOBRE

**11h-12h30 ⇒ Chez Simone
⇒ Site du Chameau ⇒ CHÂTEAUVILLAIN**

« **TOUS PAREILS DEVANT LA JUSTICE ?** »

Apéro philo animé par Brigitte Labbé.



Le principe d'égalité des citoyens devant la loi figure à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et dans la constitution française. Mais la justice, est-ce l'égalité pour tous et à tout prix ? Quels écarts existent entre cette égalité en droit et l'égalité « réelle » ?

Brigitte Labbé est l'auteur des collections les « Goûters philo », « De vie en vie » et « Dis-moi Filo » chez Milan ainsi que « Le livre des mots qui... » chez Glénat.

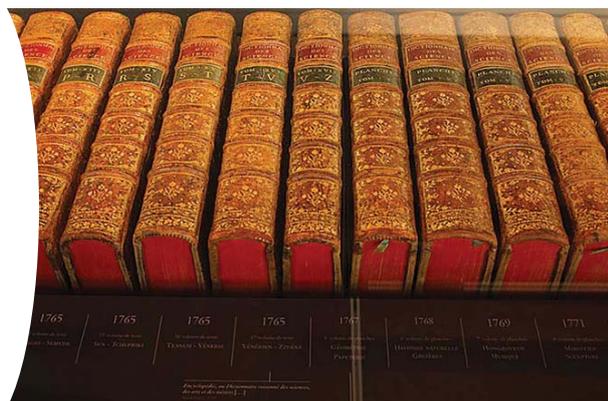
45 places • Gratuit • Inscription obligatoire

L'apéro peut se prolonger avec un déjeuner chez « Simone » pour découvrir le « Camp d'entraînement artistique » animé par la langroise Anne-Laure Lemaire, au cœur du site du « Chameau ». • **Payant : 12 € sans la boisson • Inscription obligatoire.**

Possibilité également de visiter à 14h30, Châteauvillain, Petite Cité de Caractère, avec son Auditoire et son ancienne prison en collaboration avec la Commune de Châteauvillain. Organisation : Association *Pourquoi pas!* • **Gratuit • Inscription obligatoire.**

14h30 ⇒ **Maison des Lumières Denis Diderot**

« *PHILOSOPHES DES LUMIÈRES
ET COMBATS POUR LA JUSTICE* »



© Daniel Moulinet

Visite thématique. Diderot, Voltaire, l'abbé Raynal... nombreux sont les philosophes et penseurs du XVIII^e siècle qui ont pris position contre les injustices de leur temps. À travers cette visite guidée thématique, venez découvrir certains ouvrages emblématiques de leurs combats, comme « l'Encyclopédie » ou « l'Histoire des deux Indes ».

Réservation obligatoire au 03 25 86 86 86.

16h ⇒ **Musée d'Art et d'Histoire**

« *JUSTICE DIVINE, JUSTICE
DES HOMMES* »



Visite thématique. À travers les collections du musée d'Art et d'Histoire, venez découvrir comment les artistes se sont saisis du thème de la justice. De la représentation du Christ condamné à l'illustration de scènes de tribunaux, cette thématique a nourri le répertoire iconographique de nombreux peintres et sculpteurs.

Réservation obligatoire au 03 25 86 86 86.

18h ⇒ **Cinéma New Vox**

« *AI-JE LE DROIT D'AVOIR
DES DROITS ?* »

Ciné-débat à partir du documentaire de Catherine Rechar (France - 2018 - 76 mn).

Le droit, c'est des deux côtés du mur ! Si certains avocats considèrent comme une forme de "service après-vente" le fait d'accompagner leurs clients en prison et tout au long de leur détention, ils restent peu nombreux à le faire et les détenus sont quelquefois contraints d'entreprendre seuls des procédures juridiques et contentieuses pour faire valoir leurs droits. Film proposé par « Autour de la terre » et soutenu par la Ligue des droits de l'Homme, le Secours Catholique, Généri, l'Observatoire National des Prisons.



Débat avec Catherine Rechar modéré par Ermeline le Mezo, en partenariat avec *Image Est* qui soutient la diffusion des films régionaux dans le dispositif *Focus Films Grand Est*.

Après des études d'histoire de l'art, **Catherine Rechar** pratique longtemps la photographie (plusieurs livres et expositions). Ses travaux d'enquête qui s'accompagnent la plupart du temps d'entretiens avec les personnes photographiées l'ont menée vers la réalisation de films documentaires. Elle a réalisé cinq films autour de la prison et de la justice.

LUNDI 4 OCTOBRE

Journée ⇒ **Médiathèque d'AUBERIVE**

« *ATELIERS PHILO* »

par Brigitte Labbé dans les classes des grands de maternelle au CM2 de l'école d'Auberive et déjeuner philo avec les enseignants et les bibliothécaires. Organisation : Association *Pourquoi pas!* avec le soutien de la Médiathèque d'Auberive et de la coopérative scolaire de l'école d'Auberive.



LUNDI 4 OCTOBRE

18h30 ⇨ Théâtre

« LA CLASSE DES MAMMOUTHS »

Spectacle du Théâtre des 4 Mains de Belgique.
Un matin, les élèves n'en croient pas leurs yeux : on a trouvé une défense de mammouth dans la cour de récré ! Les voici plongé-e-s au temps des chasseurs-cueilleurs... Rencontre entre marionnettes et comédien-ne-s, ce spectacle entremêle fantastique, préhistoire et quotidien. Une plongée dans nos origines pour tenter de se dégager des clichés du genre à travers une réflexion sur les rôles assignés à chacun-e, et leur évolution à travers le temps. Qu'est-ce que cela représente d'être garçon ou fille ? À l'école, dans la société... ?



À partir de 7 ans • Durée : 50 mn
Réservation conseillée.

Une représentation scolaire aura lieu lundi 4 octobre.

MARDI 5 OCTOBRE

JOURNÉE « PORTES OUVERTES » À LA MAISON DES LUMIÈRES DENIS DIDEROT



Installée dans le bel hôtel particulier Du Breuil de Saint-Germain (XVI^e et XVIII^e siècles) et inaugurée le 5 octobre 2013, la Maison des Lumières Denis Diderot est le seul Musée de France consacré au philosophe et encyclopédiste Denis Diderot, né à Langres le 5 octobre 1713. Elle a également reçu le label « Maison des Illustres ».

MARDI 5 OCTOBRE

10h30 et 14h30 ⇨ Maison des Lumières
Denis Diderot

VISITES « ANNIVERSAIRE » DE LA MAISON DES LUMIÈRES DENIS DIDEROT



Réservation obligatoire au 03 25 86 86 86.

18h ⇨ Musée d'Art et d'Histoire

« PENSER LA JUSTICE À L'ÂGE DES LUMIÈRES »

Conférence par Stéphane Pujol
organisée par la Conservation
des Musées et l'association des
Amis des Musées de Langres.



Comment penser la justice dans une société d'Ancien Régime où les inégalités sont structurelles et où l'arbitraire règne ? Quelles nouvelles conceptions du juste et de l'injuste les philosophes des Lumières proposent-ils ? Quelles réformes proposent-ils en matière pénale ? Dans les années 1764-1766, la diffusion du livre de l'Italien Cesare Beccaria « Des délits et des peines » va servir les combats de Voltaire en faveur d'affaires judiciaires malheureuses et bien connues (Calas, Sirven, de La Barre et autres).

Stéphane Pujol est professeur des universités à l'université de Toulouse - Jean-Jaurès. Spécialiste du XVIII^e siècle et de la littérature d'idées. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage de synthèse sur le genre du dialogue (« Le dialogue d'idées au dix-huitième siècle », Oxford, Voltaire Fondation, 2005) et d'une étude sur « Le Neveu de Rameau » de Diderot (« Le philosophe et l'original », PURH, 2016). Il a également codirigé un livre consacré à la philosophie de Voltaire (« Voltaire philosophe, regards croisés », C18, Ferney Voltaire, 2017). Son prochain ouvrage à paraître chez Champion en 2021 s'intitule « Morale et Sciences des mœurs dans l'Encyclopédie ». Il est Président de la Société Diderot (<https://societe-diderot.org>).

Réservation obligatoire au 03 25 86 86 86.

18h ⇒ Espace Bouchardon ⇒ CHAUMONT

« *ROBIN DES BOIS,
HÉROS OU BRIGAND ?* »

Atelier philo animé par Brigitte Labbé. Brigand révolutionnaire ou hors-la-loi au grand cœur, Robin des Bois incarne un idéal de justice sociale. Or, même si, comme lui, on prend la défense des plus démunis, a-t-on le droit de faire justice soi-même ?



Inscription obligatoire :
Ligue de l'Enseignement 52 au 03 25 03 28 20.

20h30 ⇒ Maison des Lumières Denis Diderot

« *PHILOSOPHES DES LUMIÈRES
ET COMBATS POUR LA JUSTICE* »



Visite thématique. Diderot, Voltaire, l'abbé Raynal... nombreux sont les philosophes et penseurs du XVIII^e siècle qui ont pris position contre les injustices de leur temps. Venez découvrir certains ouvrages emblématiques de leurs combats, comme « l'Encyclopédie » ou « l'Histoire des deux Indes ».

Réservation obligatoire au 03 25 86 86 86.

MERCREDI 6 OCTOBRE

9h-12h ⇒ Canopé ⇒ LANGRES

ATELIER PHILO



Formation par Brigitte Labbé pour les enseignants des écoles primaires et les animateurs de centres de loisirs à l'animation d'ateliers et pauses à visée philosophique. Organisation : Association *Pourquoi pas!*, Canopé 52 et le Pôle Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Grand Langres (CCGL).

Inscription Canopé-Langres au 07 77 75 11 26.

14h ⇒ ROLAMPONT

« *C'EST PAS JUSTE !* »

Goûter philo animé par Brigitte Labbé auprès des enfants des centres de loisirs du Grand Langres.

Organisation : Association *Pourquoi pas !* et Pôle Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Grand Langres (CCGL).

18h ⇒ Centre Social/M2K

« *LA LOI ET MOI* »



Apéro philo animé par Brigitte Labbé.

La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir, personnellement ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Mais qu'en est-il de sa propre relation à la citoyenneté et démocratie, parfois considérées comme un mythe, voire comme une mystification. Organisation : Association *Pourquoi pas !* avec la participation du Centre Social/M2K.

Inscription obligatoire.

MERCREDI 6 OCTOBRE

21h ⇒ Théâtre

*« LE PETIT THÉÂTRE
DE HANNAH ARENDT »*

Première en France du **spectacle** de théâtre par la Compagnie Agora Théâtre de Belgique d'après le livre de Marion Muller-Colard. Le jour de sa mort, la philosophe Hannah Arendt reçoit la visite d'une fillette qui se nomme aussi Hannah et qui lui demande de lui raconter une histoire. L'aînée l'emmènera au théâtre pour y rencontrer la parole qui aide à comprendre le monde et à agir.



© Inès Heinen

Cette adaptation théâtrale du livre n'occulte pas les menaces qui pèsent toujours sur le monde, à l'instar de la catastrophe qui força Arendt, juive, à fuir l'Allemagne nazie. Pour Hannah Arendt, la philosophie doit avoir un impact sur la société, elle doit être "engagée". Le spectacle interroge sur comment le mal peut-il se nourrir de la banalité ? Pourquoi faut-il des règles pour être libre ? Pourquoi faut-il juger et non tuer les hommes qui fautent ?

À partir de 10 ans • Durée : 55 mn
Réservation conseillée.

JEUDI 7 OCTOBRE

10h ⇒ Théâtre

*« LE PETIT THÉÂTRE
DE HANNAH ARENDT »*

**Représentation scolaire accessible
au tout public sur réservation obligatoire.**

OUVERTURE DU PLAN NATIONAL DE FORMATION

Ouverture des « Rencontres philosophiques de Langres », grand rendez-vous de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, inscrit dans le cadre du Plan national de formation 2020-2021.

Du jeudi 7 à 14h au samedi 9 octobre 2021 à 12h30 se déroule l'action de formation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en direction des inspecteurs et professeurs de philosophie de France avec un programme de dix conférences et de cinq séminaires ouverts au public, dont les thèmes et les intervenants sont choisis par le groupe de philosophie du ministère de l'éducation nationale.

14h ⇒ Salle Jean-Favre

*ACCUEIL DES PARTICIPANTS
ET ALLOCUTIONS*

15h ⇒ Salle Jean-Favre

« IMPOSSIBLE JUSTICE »



© Monik Becherreau

Conférence d'ouverture par Antoine Garapon (voir p. 29).

18h ⇒ Cinéma New Vox

*« LA PLACE DE L'ÉQUITÉ
DANS LA VERTU ARISTOTÉLICIENNE
DE JUSTICE ET DANS L'ÉTHIQUE
DES VERTUS CONTEMPORAINE »*

Conférence par Annie Sciou-Hourcade (voir p. 29).

18h ⇨ Théâtre

« QUEL FONDEMENT
POUR LA JUSTICE ? »

Conférence par Monique Dixsaut (voir p. 30).

21h30 ⇨ Salle Jean-Favre

« LA RÉPUBLIQUE,
QU'EST-CE QUE LA JUSTICE ? »

Du duel dialectique entre Socrate et Thrasymaque constitutif du Livre I de « La République » de Platon, Grégoire Ingold tire une formidable joute théâtrale sur ce qui fonde la justice.

Jeune aristocrate, Polémarque prétend discourir sur n'importe quel sujet. Pressé de questions par Socrate sur l'opinion qui est la sienne, à savoir que la justice, c'est faire du bien à ses amis et du mal à ses ennemis, Polémarque perd de sa superbe quand un auditeur, Thrasymaque, nous assène cette formule cinglante : « La justice n'est autre que l'intérêt du plus fort »...



Installé autour d'une aire centrale de jeu, le public se laisse prendre à parti et piquer dans ses idées reçues par un Socrate espiègle, à l'ironie mordante et au message intemporel.

Dans une langue claire et accessible, Grégoire Ingold et les malicieux comédiens de Balagan Système réussissent le pari de transformer un classique de la philosophie en un prégnant moment de théâtre. Spectacle suivi d'un temps d'échange avec les artistes.

À partir de 15 ans • Durée : 55 mn + échange
Réservation conseillée.

Balagan Système en résidence à Langres.

La Compagnie Balagan Système installée à Marseille est depuis plusieurs années en résidence au lycée Diderot pendant les RPL. Cette année, elle revient avec l'atelier « Pro Et Contra, le jeu de la dispute », d'une part et d'autre part, « La République – Qu'est-ce que la Justice ? », un spectacle d'après Platon.



À noter du 2 au 9 octobre
⇨ Hall de la salle Jean-Favre

EXPOSITION EN AVANT-PREMIÈRE
DES PLANCHES DE LA BD
« LA RÉPUBLIQUE » D'APRÈS
PLATON DE JEAN HARAMBAT

La revue Philosophie magazine édite une bande-dessinée qui paraîtra le 7 octobre. Pendant les RPL, quelques planches de cette BD seront exposées en avant-première. Dans cette œuvre, Jean Harambat met en exergue le propos de Platon qui propose de bâtir une cité idéale et un modèle de vie communautaire où la philosophie et la justice régneraient en souveraines.

La BD sera disponible le 7 octobre dans le hall de la salle Jean-Favre ainsi que dans la Librairie Philosophique.

Jean Harambat est né en 1976 dans les Landes, dans le monde rural qu'il décrit dans plusieurs récits. Il fait des études de philosophie dont ses bandes dessinées tirent profit. Celles-ci puisent également souvent dans l'Histoire, sur un ton épique ou comique.

VENDREDI 8 OCTOBRE

8h45 ⇨ Séminaires A/B/C/D/E ⇨ Voir p. 34 à 35

11h ⇨ Cinéma New Vox

« LES DROITS DE L'HOMME
ET LA QUESTION DU JUSTE »

Conférence par Julie Saada (voir p. 30).

11h ⇨ Théâtre

« LES SALAUDS DORMENT EN PAIX »
L'INDULGENCE, AUX LIMITES DE LA
JUSTICE. QUESTIONS LEIBNIZIENNES.

Conférence par Paul Frank Burmat (voir p. 31).

OUVERTURE DE LA LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE

VENDREDI 8 OCTOBRE



13h ⇒ **Musée d'Art et Histoire**

Cette année, la « Librairie Philosophique », librairie éphémère coordonnée par les Médiathèques de Langres, se tiendra dans les salles d'exposition temporaire du musée d'Art et d'Histoire.

Horaires : Vendredi : 13h-19h

Samedi : 10h-19h et dimanche : 10h-17h

Douze exposants :

- ⇒ la librairie philosophique Vrin
- ⇒ les collections Didac-philo dédiées à la pratique de l'enseignement de la philosophie
- ⇒ le réseau Canopé de ressources pédagogiques transmédias
- ⇒ la librairie locale généraliste L'Antre de livres
- ⇒ la librairie des sciences sociales la Balustrade
- ⇒ l'éditeur de livres de philosophie pour les enfants Les petits Platons
- ⇒ Cyril Arnaud, fondateur du site de philosophie Les-Philosophes.fr
- ⇒ Pytheas, créateurs de la collection de lettres-livres Diderot
- ⇒ la librairie du musée d'Art et d'Histoire
- ⇒ le coin livre des Médiathèques de Langres : de tout, pour tous ! Pour les petits et les moins petits, des albums, des documentaires, des ouvrages d'information ou de réflexion à venir picorer sans contrainte.
- ⇒ le stand de l'AGSAS, association de soutien aux professionnels de l'éducation et du médico-social qui vise à rendre les relations plus humaines et soutenir la croissance des enfants, à l'aide d'outils tirés des domaines philosophiques et psychanalytiques.

La Librairie Philosophique propose également des ateliers, des expositions et trois tables rondes ainsi que « La Cabine », un espace autonome de visionnage d'émissions et de vidéos sur la justice.

Et aussi, le samedi 9 et le dimanche 10
⇒ **Hall d'entrée du musée d'Art et d'Histoire**
« *LE BAR À CRIMES* »

Avis aux détectives en herbe : le « Bar à crimes » de L'Autre Moitié du Ciel est ouvert. Sur le principe d'un jeu de Cluedo revisité et adapté au contexte des RPL, les participants sont invités à piocher des cartes pour imaginer leur propre scénario : mais qui a bien pu se rendre coupable du crime effroyable perpétré à la plage de la Liez avec un morceau de fromage de Langres ? Serait-ce une tourterelle qui passait par là, Karim Benzema ou bien encore Diderot, l'enfant du pays ? Venez échafauder les hypothèses les plus folles et donner libre cours à votre fantaisie !

14h30 ⇒ **Cinéma New Vox**

« *RÉCLAMER JUSTICE* »

Conférence par Jean Bourgault (voir p. 31)

14h30 ⇒ **Théâtre**

« *L'IRRÉPARABLE* »

Conférence par Olivier Campa (voir p. 32)

15h ⇒ **Square Henryot** ⇒ **RV devant le kiosque**

« *LANGRES, CAPITALE JUDICIAIRE* »

Visite flash par David Covelli, directeur du Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, Langres peut se targuer d'être une capitale judiciaire de haut rang. Capitale de baillage et siège de présidial, ces deux juridictions font travailler environ 10% de la population totale de la cité ! Cette élite sociale (conseillers, avocats, juges, notaires, ...) devient rapidement une élite politique en trustant l'essentiel des charges d'échevins et de maire durant près de deux siècles. Cette visite sera l'occasion de parcourir quelques rues où les signes de cette élite demeurent particulièrement présents...

Durée : 30 mn

16h ⇒ **Square Henryot** ⇒ **RV devant le kiosque**

« *LES LIEUX DE LA JUSTICE
À LANGRES* »

Visite flash par David Covelli, directeur du Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire.

La justice est un pouvoir. Rendre la justice a d'abord été un privilège seigneurial, exercé par l'évêque ou le chapitre cathédral. Mais à partir de la fin de l'époque médiévale, le roi va peu-à-peu imposer son administration judiciaire sur tout le territoire. Langres ne fera pas exception et les agents royaux finiront pas « étouffer » les juridictions seigneuriales. Cette visite sera l'occasion de parcourir les différents lieux ayant trait à la justice (anciens tribunaux, prisons, lieu d'exécution...).

Durée : 30 mn

16h30 ⇒ **Séminaires A/B/C/D/E** ⇒ **Voir p. 34 à 35**

17h ⇒ **Librairie Philosophique**

« *DÉLITS, JUGEMENTS
ET PUNITIONS COCASSES* »

Mise en scène et en voix d'albums et de contes par Jacqueline et Manon de la Médiathèque Marcel-Arland. « Au voleur ! Au voleur ! » Qui a volé la bourse d'argent, l'oie ? Qui a mangé le blé, le morceau de viande ? Qui a mis en lambeaux les vêtements du tailleur ? Pas moi ! Pas lui ! Pour découvrir les coupables, les victimes leur font subir l'épreuve du saut au-dessus de la mare aux aveux ou courent réclamer justice aux juges.

Pour les 4/6 ans • Durée : 30 mn
Réservation obligatoire.

18h ⇒ **Librairie Philosophique**

« *JUGEMENTS À L'ORIENTALE* »

Mise en scène et en voix d'albums et de contes par Jacqueline et Manon de la Médiathèque Marcel-Arland. Les enfants mais aussi les plus grands se réjouiront d'entendre des contes orientaux dans lesquels les enfants, tel le célèbre roi Salomon, font parfois preuve de plus de vivacité d'esprit et de sagesse que les juges les plus expérimentés.

À partir de 7 ans • Durée : 30 mn
Réservation obligatoire.

18h30 ⇒ **Cinéma New Vox**

« *LES DILEMMES CONTEMPORAINS
DE LA JUSTICE SOCIALE* »

Conférence par Patrick Savidan (voir p. 32)

18h30 ⇒ **Théâtre**

« *THÉORIES DE LA JUSTICE
ET CRITIQUES DES INÉGALITÉS :
ACTUALITÉ DE ROUSSEAU* »

Conférence par Gabrielle Radica (voir p. 33)

21h15 ⇒ **Cinéma New Vox**

« *LE PROCÈS DU SIÈCLE* »

Ciné Philo animé par Elsa Guest-Guiader, professeur agrégée de philosophie au Lycée Bouchardon de Chaumont.



Film britannico-américain de Mick Jackson (2016), adapté de l'ouvrage « History on Trial: My Day in Court with a Holocaust Denier », dans lequel l'historienne Deborah Lipstadt relate le procès qui l'a opposée en 2000 au négationniste David Irving. Au-delà du négationnisme, il pose entre autres les problèmes de la preuve, de l'encadrement et des définitions juridiques des droits fondamentaux comme celui de la liberté d'expression pour finalement atteindre la question philosophique fondamentale de ce que signifie la vérité.

Tout au long du WE des 9 et 10 octobre,
*LES IMPROMPTUS MUSICAUX
DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
DE LANGRES*
à découvrir dans la ville.

SAMEDI 9 OCTOBRE

8h45 ⇒ Séminaires A/B/C/D/E
⇒ Voir p. 34 à 35

10h-19h ⇒ Musée d'Art et d'Histoire

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE

10h30-12h ⇒ Librairie Philosophique

« SE TRANSFORMER
POUR DEVENIR PLUS JUSTE »

Introduction à la vertu antique de la justice et atelier de mise en pratique par Gaëlle Jeanmart, docteur en philosophie de l'université de Liège et membre-fondatrice de PhiloCité.



© Maxime Lambrecht

Comment la philosophie transforme-t-elle la façon d'être ? Telle était la question que se posaient les philosophes grecs. Et pour bien des courants de la philosophie antique, élaborer une théorie - une théorie de la justice par exemple - n'avait d'intérêt que si elle se traduisait dans une façon de se conduire. Cette mise en pratique faisait l'objet d'une attention particulière, d'exercices. Gaëlle Jeanmart propose de mettre le public à l'école de la philosophie antique et de nouer théorie et pratique, de réfléchir à la justice et de s'exercer selon des pratiques anciennes pour devenir plus juste.

Tout public • Adultes • Inscription obligatoire.

10h30 ⇒ Salle Jean-Favre

« L'INJUSTIFIABLE »

Conférence par Alain Renaut (voir p. 33).

11h / 14h et 16h ⇒ Dans un camion
⇒ Espace François-Mitterrand

« GAÏA »

Spectacle par Nadine Demange de Lardenois et Cie de Privas.

Un matin, un petit garçon est venu nous voir dans notre Camion à Histoires ! D'où venait-il ? Pourquoi avait-il quitté son pays ? Pourquoi marchait-il seul ? Pourquoi devait-il absolument traverser le désert et la mer ? Où voulait-il aller ? Réunissant le théâtre, la création musicale, sonore et vidéo, « Gaïa » nous entraîne sur les pas de ce petit garçon qui est, comme nous toutes et tous, un enfant de la Terre. Une Terre qui portait autrefois le nom de Gaïa ! Une histoire dans un camion pour nous rappeler les injustices que subissent certains enfants sur notre terre...



© Roxanne Gauthier Photographie

Ce spectacle sera donné en représentations scolaires les 7 et 8 octobre dans les écoles de Langres.

À partir de 4 ans • Durée : 30 mn • Réservation indispensable.

LES RENCONTRES PHILOSOPHIQUES AU FIL DES JOURS

Jeudi 30 septembre

20 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
21 h **Film**
Le procès de Viviane Amsalem
Cinéma
New Vox
p. 4

22 h _____
15 _____
30 _____

Vendredi 1^{er} octobre

20 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
21 h **OUVERTURE DES RPL**
Table ronde
**Évolution et réforme
de la justice**
Théâtre
p. 4

22 h _____
15 _____
30 _____

Samedi 2 octobre

11 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
12 h **Présentation de
l'exposition**
La Justice dans l'Art
Centre Culturel
Arteméum
p. 5

13 h _____
15 _____
30 _____
45 _____

14 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
Après-midi convivial
La Justice et moi
Centre Social/M2K et Médiathèque Goscinny ⇒ p. 5

15 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
14h-14h45 ⇒ Exposition ⇒ 9•13 - Moi, jeune citoyen
14h45-16h ⇒ Découverte de livres ⇒ Mise en scène
ou en voix d'albums et de contes
14h45-16h ⇒ Atelier philo ⇒ Robin des bois,
justicier ou brigand ?

16 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
14h45-16h ⇒ Atelier ⇒ 13•18 - Questions de justice
16h ⇒ Goûter et libre accès à l'exposition
⇒ 9•13 - Moi, jeune citoyen

17 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
Tout l'après-midi ⇒ Exposition ⇒ Les Justiciers

18 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
19 h **Présentation**
**Des droits des femmes
au féminisme**
Hall du théâtre
p. 6

20 h _____
15 _____
30 _____
45 _____

21 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
22 h **Spectacle**
Bovary
Salle Jean-Favre
p. 6

22 h _____
15 _____
30 _____

Dimanche 3 octobre

11 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
12 h **Apéro philo**
**Tous pareils devant
la Justice ?**
Chez Simone,
site du Chameau,
CHÂTEAUVILLAIN
p. 6

13 h _____
15 _____
30 _____
45 _____

14 h _____
15 _____
30 _____
45 _____

15 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
Visite théma.
**Philosophes des
lumières...**
Maison des
Lumières
Denis Diderot
p. 7

16 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
Visite
**Châteauvillain,
petite cité de
caractère**
CHÂTEAUVILLAIN
p. 6

17 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
Visite thématique
**Justice divine,
justice des hommes**
Musée d'Art et d'Histoire
p. 7

18 h _____
15 _____
30 _____
45 _____
19 h **Ciné-débat**
**Ai-je le droit
d'avoir des droits ?**
Cinéma New Vox
p. 7

20 h _____
15 _____
30 _____
45 _____

21 h _____
15 _____
30 _____
45 _____

22 h _____
15 _____
30 _____



| Lundi 4 octobre | Mardi 5 octobre | Mer. 6 octobre | Jeudi 7 octobre |
|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| 9 h | 9 h | 9 h | 9 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 10 h | 10 h | 10 h | 10 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 11 h | 11 h | 11 h | 11 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 12 h | 12 h | 12 h | 12 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 13 h | 13 h | 13 h | 13 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 14 h | 14 h | 14 h | 14 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 15 h | 15 h | 15 h | 15 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 16 h | 16 h | 16 h | 16 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 17 h | 17 h | 17 h | 17 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 18 h | 18 h | 18 h | 18 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 19 h | 19 h | 19 h | 19 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 20 h | 20 h | 20 h | 20 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 21 h | 21 h | 21 h | 21 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |
| 45 | 45 | 45 | 45 |
| 22 h | 22 h | 22 h | 22 h |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 30 | 30 | 30 | 30 |

Journée « Portes ouvertes » Maison des Lumières Denis Diderot ⇨ p. 8

Visite anniversaire
Maison des Lumières
Maison des Lumières
Denis Diderot
p. 8

Visite anniversaire
Maison des Lumières
Maison des Lumières
Denis Diderot
p. 8

Conférence
Penser la justice à l'âge des Lumières
Musée d'Art et d'Histoire
p. 8

Atelier philo
Robin des bois, héros ou brigand ?
Espace Bouchardon
CHAUMONT
p. 9

Visite thématique
Philosophie des Lumières et combat pour la Justice
Maison des Lumières
Denis Diderot ⇨ p. 9

Formation
Ateliers et pauses à visée philosophique
Canopé-Langres
p. 9

Spéciale
Le petit théâtre de Hannah Arendt
Théâtre
p. 10

OUVERTURE DU PLAN NATIONAL DE FORMATION
Accueil des participants et allocutions ⇨ Salle J.-Favre
p. 10

Conférence
Impossible Justice
Salle Jean-Favre
p. 29

Apéro philo
La loi et moi
Centre Social/M2K
p. 9

Conférence
La place de l'équité dans la vertu...
New Vox
p. 29

Conférence
Quel fondement pour la Justice ?
Théâtre
p. 30

Spéciale
Le petit théâtre de Hannah Arendt
Théâtre ⇨ p. 10

Spéciale
La République, qu'est-ce que la Justice ?
Salle Jean-Favre
p. 11

Vendredi 8 octobre

| | | |
|------|---|---|
| 9 h | Dès 8h45 ⇨ Formation Séminaires A/B/C/D/E p. 34/35 | |
| 10 h | | |
| 11 h | Conférence Les droits de l'homme... New Vox p. 30 | Conférence Les salauds dorment en paix Théâtre p. 31 |
| 12 h | | |
| 13 h | Musée d'Art et d'Histoire ⇨ p. 12 | |
| 14 h | | |
| 15 h | Conférence Réclamer Justice New Vox p. 31 | Conférence L'irréparable Théâtre p. 32 |
| 16 h | Visite flash À 15h | |
| 17 h | Visite flash À 16h ⇨ Square Henryot ⇨ p. 12/13 | |
| 18 h | Formation Séminaires A/B/C/D/E p. 34/35 | Lecture ⇨ Délits, jugements... Librairie Philo. ⇨ p. 13 |
| 19 h | Conférence Les dilemmes... New Vox p. 32 | Conférence Théories sur la Justice... Théâtre p. 33 |
| 20 h | | |
| 21 h | | |
| 22 h | Ciné philo Le procès du siècle Cinéma New Vox p. 13 | |

Samedi 9 octobre

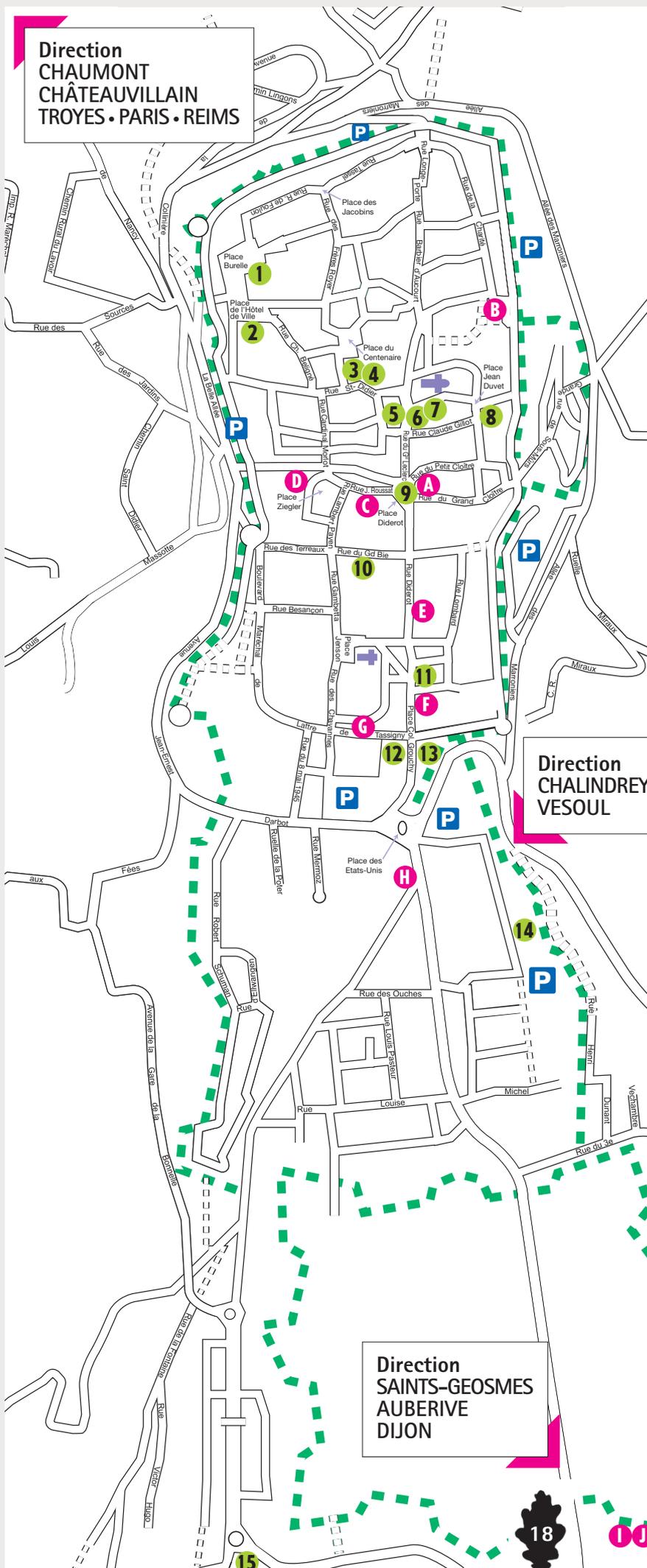
| | | |
|------|--|---|
| 9 h | Dès 8h45 ⇨ Formation Séminaires A/B/C/D/E p. 34/35 | |
| 10 h | | |
| 11 h | Atelier Se transformer pour devenir plus juste Librairie Philo. p. 14 | Conférence L'injustifiable Salle Jean-Favre p. 33 |
| 12 h | Musée d'Art et d'Histoire ⇨ p. 12 | |
| 13 h | | |
| 14 h | Table ronde Justice côté scène Librairie Philosophique p. 19 | Spectacle Gaïa ⇨ Espace F. Mitterrand p. 14 et 19 |
| 15 h | | Visites flash p. 19/20 |
| 16 h | Table ronde La philo pour tous : rendre la philo populaire Librairie Philo. p. 20 | Spectacle Suzy et Franck Hôtel de Ville ⇨ p. 19 |
| 17 h | | Lecture ⇨ Délits, jugements... Librairie Philo. ⇨ p. 20 |
| 18 h | Table ronde Libres réflexions sur l'évolution de la répression... Théâtre p. 21 | Lecture ⇨ Jugements à... Librairie Philo. ⇨ p. 20 |
| 19 h | | |
| 20 h | | |
| 21 h | | |
| 22 h | Spectacle Doliba Salle Jean-Favre p. 21 | |

Dimanche 10 octobre

| | | |
|------|---|--|
| 9 h | | |
| 10 h | Musée d'Art et d'Histoire ⇨ p. 12 | |
| 11 h | Rencontre Dans le secret des tribunaux Salle Colson p. 22 | Table ronde Justice/Injustice : quelles réalités des inéquités territoriales ? Abbaye d'AUBERIVE p. 22 |
| 12 h | | |
| 13 h | Musée d'Art et d'Histoire ⇨ p. 12 | |
| 14 h | Table ronde Justice côté couloirs Librairie Philosophique p. 23 | Visite thématique Les lieux de Justice à Langres RV Office de Tourisme p. 23 |
| 15 h | | Lecture Jugements à... Librairie Philo. ⇨ p. 23 |
| 16 h | Conférence La censure des livres sous le règne de Louis XV Musée d'Art et d'Histoire p. 24 | Lecture ⇨ Délits... Librairie Philo. ⇨ p. 23 |
| 17 h | Spectacle déambulatoire Les tondues RV : Cour du Cloître p. 24 | |
| 18 h | | |
| 19 h | | |
| 20 h | | |
| 21 h | | |
| 22 h | | |



Direction
CHAUMONT
CHÂTEAUVILLAIN
TROYES • PARIS • REIMS



- 1** Maison des Lumières Denis Diderot
Librairie Philosophique
1 place Burelle
- 2** Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
- 3** Musée d'Art et d'Histoire
Place du Centenaire
- 4** Espace François-Mitterrand
- 5** Square Henryot
Place Jeanne-Mance
- 6** Centre Culturel Artemém
4 place Jeanne-Mance
- 7** Bibliothèque Marcel-Arland
et Cour du Cloître
- 8** Canopé
Place Jean-Duvet
- 9** Point Information
Place Diderot
- 10** Cinéma New Vox
15 rue du Grand Vie
- 11** Théâtre
51 rue Diderot
- 12** Maison du Pays de Langres
Office de Tourisme et Service
Spectacles et aux Associations
- 13** Villa Vauban
1 place du Colonel de Grouchy
- 14** Salle Jean-Favre
Rue Jean-Favre
- 15** Médiathèque Gosciny
et Centre Social/M2K
79 avenue de la Résistance

**Ouverture tardive des restaurants
les 7, 8 et 9 octobre 2021
(jusqu'à 22h ou 23h* sur réservation)**

- A** Café de Foy • 03 25 87 09 86
- B** Café de la Crémaillère • 06 41 29 81 55
- C** Le Kérimen • 03 25 84 58 06
- D** Bistrot de l'Atelier • 06 36 86 06 09
- E** L'Europe - Atelier Lingon • 03 25 87 10 88
- F** La Pignata • 03 25 87 63 70
- G** Le Rempart • 03 25 90 24 46
- H** La Pizzeria D74 • 09 50 61 68 65
- I** La Pataterie • 03 25 84 82 14*
- J** Atelier Grill • 03 25 90 06 06

Direction
SAINTS-GEOSMES
AUBERIVE
DIJON

SAMEDI 9 OCTOBRE

14h ⇒ Librairie Philosophique

« JUSTICE CÔTÉ SCÈNE »

Table ronde modérée par Marie Vindy, autrice française de romans policiers et chroniqueuse judiciaire française au journal Le Bien public, avec

⇒ Irène Frain, auteur du roman « Un crime sans importance », paru en 2020 aux Éditions du Seuil et ayant obtenu le prix Interallié. En racontant l'histoire de sa sœur sauvagement assassinée, elle veut réparer ce que la justice a ignoré.



Irène Frain est une femme de lettres française, romancière et journaliste. Parmi ses autres romans les plus connus : « Le Nabab » (Lattès, 1982), « Secret de famille » (Lattès, 1989), « Devi » (Fayard, 1993), « L'Homme fatal » (Fayard, 1995), « Les Naufragés de l'île Tromelin » (Michel Lafon, 2009). Le Seuil a publié d'elle deux récits autobiographiques : « Sorti de rien » (2013) et « La Fille à histoires » (2017), ainsi qu'un récit biographique : « Marie Curie prend un amant » (2015).



⇒ Emmanuel Flesch, auteur de « Le Cœur à l'échafaud », roman dystopique paru en 2021 aux Éditions Calmann-Levy. Emmanuel Flesch plonge les lecteurs au cœur de la Cour d'assises de Paris.

Emmanuel Flesch enseigne l'histoire et la géographie dans un collège d'Aulnay-sous-Bois et a également publié « Un empire et des poussières », Kyklos Editions, en 2014.

Réservation obligatoire.

**14h ⇒ Dans un camion
⇒ Espace François-Mitterrand**

« GAÏA »

Spectacle par Nadine Demange de Lardenois et Cie de Privas.

**À partir de 4 ans • Durée : 30 mn
Réservation indispensable (voir page 14).**

15h ⇒ Square Henryot ⇒ RV devant le kiosque

« LANGRES, CAPITALE JUDICIAIRE »

Visite flash par David Covelli (voir p. 12).

1981-2021 : Le 9 octobre est la date du 40^e anniversaire de la promulgation de la loi d'abolition de la peine de mort en France

15h30 ⇒ Hôtel de Ville ⇒ Salle d'Honneur

« SUZY ET FRANCK »

Spectacle de la compagnie Inti Théâtre de Belgique.



Suzy vit à Paris et Franck dans le couloir de la mort au Texas. En 1996, un peu par hasard, ils entament une correspondance. Peu à peu, ils se découvrent, se rencontrent, tombent amoureux et, plus tard, pour continuer de se voir malgré les restrictions imposées à Franck concernant ses conditions de détention, ils se marient. Vingt ans plus tard, ils continuent de s'aimer mais ne vivent toujours pas ensemble. Sur un plateau nu, Didier Poiteaux partage avec humour, simplicité et sensibilité des récits de vie découverts au cours de ses recherches sur la peine de mort. Récolte de témoignages, rencontres de spécialistes de la question carcérale, Didier restitue des faits, sans jugement ni apitoiement. Petit à petit, à travers ces histoires et celle singulière de Suzy et Franck, se dégage une réflexion sur les moyens de rester humain face à l'inhumain.

**À partir de 14 ans • Durée : 55 mn
Réservation indispensable.**

SAMEDI 9 OCTOBRE

16h ⇒ **Librairie Philosophique**

« LA PHILO POUR TOUS : RENDRE LA PHILO POPULAIRE »

Table ronde modérée par **Gaëlle Jeanmart**.

Docteur en philosophie de l'université de Liège (Belgique), membre-fondatrice de PhiloCité, directrice de la collection « Pratiques Philosophiques » chez Vrin, **Gaëlle Jeanmart** est également l'auteur de quelques ouvrages, dont « Généalogie de la docilité », Vrin, 2007, « Du courage. Une histoire philosophique », Encre Marine, 2010, « Petit manuel de discussion politique », Édition du Commun, 2019, « Philosopher par le dialogue », Vrin, 2020.

Avec

⇒ **Thibaut Giraud**, créateur de la chaîne Youtube "Monsieur Phi".



Thibaut Giraud crée en 2016 "Monsieur Phi", une chaîne de vulgarisation philosophique, qui compte aujourd'hui plus de 140 vidéos couvrant une large diversité de thèmes, de sujets et de formats.

Lauréat d'un doctorat en philosophie et riche de plusieurs années d'enseignement supérieur et au lycée, **Thibaut Giraud** a également publié « Curiosités philosophiques : De Platon à Russell », Paris, Seuil, 2020 et « Réussir le bac de philo », Paris, Hachette, 2020.

⇒ **Stéphane Marcireau**, créateur du jeu Philodéfi.



Stéphane Marcireau, docteur en philosophie et enseignant dans la Vienne, a créé et développé un jeu de cartes philosophiques et une application mobile, « Philodéfi », pour inviter à (re)découvrir la philosophie et aider les lycéens à préparer leur bac.

⇒ **Maxime Lambrecht**, créateur de la chaîne Youtube Philoxime.



Maxime Lambrecht, enseignant, anime depuis 2018 la chaîne Philoxime sur Youtube, pour y discuter des questions d'éthique et de philosophie politique de manière ludique. Juriste et philosophe de formation, il enseigne

l'éthique depuis plusieurs années à l'université de Louvain et dans d'autres écoles supérieures.

Réservation indispensable.

16h ⇒ **Square Henryot** ⇒ **RV devant le kiosque**

« LES LIEUX DE LA JUSTICE À LANGRES »

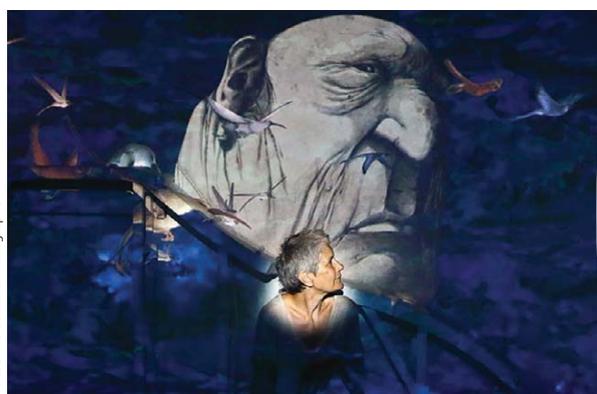
Visite flash par David Covelli (voir p. 12).

16h ⇒ **Dans un camion**

⇒ **Espace François-Mitterrand**

« GAÏA »

Spectacle par Nadine Demange de Lardenois et Cie de Privas.



© Roxanne Gauthier Photographie

À partir de 4 ans • Durée : 30 mn
Réservation indispensable (Voir page 14).

17h ⇒ **Librairie Philosophique**

« DÉLITS, JUGEMENTS ET PUNITIONS COCASSES »

Mise en scène et en voix d'albums et de contes par Jacqueline et Manon de la Médiathèque Marcel-Arland.

Pour les 4/6 ans • Durée : 30 mn • Réservation
indispensable (voir page 13).

18h ⇒ **Librairie Philosophique**

« JUGEMENTS À L'ORIENTALE »

Mise en scène et en voix d'albums et de contes par Jacqueline et Manon de la Médiathèque Marcel-Arland.

À partir de 7 ans • Durée : 30 mn • Réservation
indispensable (voir page 13).

1981-2021 : Le 9 octobre est la date du 40^e anniversaire de la promulgation de la loi d'abolition de la peine de mort en France

18h15 ⇨ Théâtre

« LIBRES RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA RÉPRESSION DES CRIMES PAR LA JUSTICE PÉNALE : PEINE DE MORT, RÉCLUSION À PERPÉTUITÉ ET SUR LES ERREURS JUDICIAIRES »



Table ronde modérée par **Nicolas Bastuck**, journaliste, avec **Maître Jean-Marc Florand**, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

En introduction, **Christophe Merle**, directeur artistique de la compagnie Les Voix du Caméléon, lira des extraits du discours de Robert Badinter, ministre de la justice, sur l'abolition de la peine de mort, à l'Assemblée nationale le 17 septembre 1981.



À l'origine professeur de droit, le combat de Jean-Marc Florand pour la justice a été médiatisé par le biais de « l'affaire Patrick Dils ». Il réussit à faire sortir, en mai 2002, Patrick Dils de la prison où il était incarcéré depuis 15 ans pour le meurtre de deux enfants. Il évite une erreur judiciaire qui, avant 1981, aurait pu conduire un innocent à la guillotine. Un échange passionnant en perspective !

Jean-Marc Florand est diplômé d'une maîtrise de droit privé, de deux diplômes de troisième cycle en droit appliqué aux affaires et en droit privé fondamental ainsi qu'un doctorat d'état en droit. Après avoir enseigné et occupé le poste de directeur adjoint de l'Institut d'Études Judiciaires, il prête serment devant la Cour d'appel de Paris en 1993 et fonde son propre cabinet à Paris.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, seul ou en collaboration avec ses pairs, et de nombreux articles juridiques relatifs principalement au droit de la famille, aux libertés fondamentales, aux minorités et aux discriminations.

Il a notamment élaboré le statut juridique du Pacte civil de solidarité (PACS), avec le sénateur socialiste Jean-Pierre Michel, et fait évoluer la législation pour permettre à tout accusé de plus de 18 ans de pouvoir choisir d'avoir un procès public.

Il est par ailleurs conservateur du Musée privé d'Art Sacré Catholique de Langres qu'il a installé dans la Chapelle des Carmes.

Durée : environ 1h30 • Réservation conseillée.

21h30 ⇨ Salle Jean-Favre

« DOLIBA »

Spectacle par la Compagnie Azimuts de la Meuse.

Nous sommes au cœur d'une « Gacaca », un tribunal populaire au Rwanda. C'est le procès de Modeste Constellation, jugé pour le meurtre de ses voisins pendant le génocide. La fille rescapée des victimes, la femme du meurtrier, les voisins du village, tous sont réunis deux jours durant pour écouter et s'exprimer. Pour juger les assassins du génocide de 1994, le gouvernement rwandais réactive les anciennes juridictions « Gacaca ».



Pendant dix ans, plus de deux millions de personnes sont ainsi jugées par une justice délivrée à l'échelle des villages, conduisant la population vers la nécessité d'une réconciliation. C'est l'histoire d'un pays qui puise dans ses traditions pour rendre justice et se reconstruire après l'innommable...

Tout public à partir de 12 ans
Durée : 1h15 • Réservation conseillée.

DIMANCHE 10 OCTOBRE

10h-17h ⇒ Musée d'Art et d'Histoire

LIBRAIRIE PHILOSOPHIQUE

10h15 ⇒ Salle Colson

⇒ Maison des Lumières Denis Diderot

« DANS LE SECRET DES TRIBUNAUX »



Rencontre-témoignage. Croquis et restitution avec Xavier Bétaucourt, scénariste de BD, journaliste de formation et auteur de la BD « La balance, le glaive et les fourmis » (voir page 25). Il s'agit d'une immersion dans un palais de justice de province qui présente de façon réaliste l'envers du décor, dont les planches sont présentées salle Colson. Seront également présents Benoît Blary, illustrateur de BD, et Thierry Doudoux, « croqueurs de justice » qui rendent compte par le croquis du quotidien des procès pour France 3. Quelques participants pourront s'essayer à la technique du croquis sous la houlette des intervenants.

Inscription obligatoire.

10h30 ⇒ Abbaye d'AUBERIVE

**« JUSTICE /INJUSTICE :
QUELLES RÉALITÉS DES INÉQUITÉS
TERRITORIALES ? »**

Table ronde à l'abbaye d'Auberive, centre d'art contemporain, au coeur du parc national des forêts. Représentant 70 % de la surface et 30 % de la population française, les territoires ruraux sont une composante majeure de la société, qui a joué un rôle important dans la composition géopolitique de notre pays à différentes étapes de son histoire et notamment lors de la révolution française et de la première guerre mondiale.



Pourtant depuis les années 70 et l'exode urbain, une politique publique en faveur de la ruralité a progressivement été dissoute entre politique agricole et politiques de droits communs, entraînant un fort ressenti d'abandon, ressenti qui a trouvé son expression avec le mouvement des gilets jaunes.

Quelle est la réalité de ce sentiment d'abandon ? La ruralité a-t-elle été réellement oubliée des politiques publiques ? Les transitions en cours sont-elles vecteurs d'accélération de cet abandon ou au contraire l'occasion de repenser l'aménagement du territoire ? Quel effet de la crise sanitaire sur ces questions ?

Pour en parler, seront présents des acteurs locaux et :

⇒ **Philippe Estèbe**, Docteur en sciences politiques et géographie et consultant en aménagement du territoire, membre du conseil scientifique de l'Ihedate (Institut des hautes études d'aménagement des territoires), enseignant au CNAM et à Sciences po et auteur de « L'égalité des territoires, une passion française », PUF 2015.

⇒ **Jean Viard**, directeur de recherche au CNRS, au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po). Il travaille notamment sur les sujets concernant le lien entre aménagement du territoire et gestion des temps de vie. Son dernier livre paru en 2021 est « La révolution qu'on attendait est arrivée » aux Éditions de l'Aube.

14h ⇒ Librairie Philosophique
« LA JUSTICE CÔTÉ COULISSES »

Table ronde avec Laure Heinich, Théo Renaudie, Raphaël Costa et Xavier Bétaucourt.



⇒ **Laure Heinich** est avocate pénaliste et romancière, elle a publié « Corps défendus » chez Flammarion, un premier roman qui explore la façon dont l'institution judiciaire percute les vivants. Elle a également publié « Porter leur voix » (Fayard, 2014), un récit sur la profession d'avocat pénaliste, « Les 50 règles d'or de l'éloquence » (Larousse, 2020) et a participé à l'ouvrage collectif « Parcours judiciaire de l'enfant victime » (sous la direction de Dominique Attias et Lucette Khaïat, Éditions Erès, 2015).



⇒ **Théo Renaudie et Raphaël Costa**, co-créateurs du cabinet « Curiosités juridiques » dédié au droit et proposant des objets et ouvrages insolites et auteurs de « Curiosités Juridiques », recueil de brèves de jurisprudences.

⇒ **Théo Renaudie** est élève-avocat. Il s'intéresse particulièrement aux enjeux éthiques et environnementaux des nouvelles technologies au regard des droits et libertés fondamentaux. Il codirige « La Revue du droit insolite » chez Enrick B. Éditions avec Raphaël Costa.



⇒ **Raphaël Costa** est attaché d'enseignement et de recherche à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines où il enseigne le droit public et rédige une thèse consacrée au droit de l'espace. Il publie régulièrement des ouvrages tels que : « L'Anthologie des jurisprudences insolites » (Enrick B Éditions).



⇒ **Xavier Bétaucourt** qui a suivi pendant un an avec le dessinateur Jean-Luc Loyer la marche d'un palais de justice en province, à Angoulême. Les deux auteurs ont déjà publié en 2006 « Noir Métal » (Éditions Delcourt), qui porte sur la liquidation de Metaleurop Nord et en 2016, « Le Grand A » (Futuropolis), sur le supermarché Auchan à Noyelles-Godault.

Réservation indispensable.

14h30 ⇒ RV devant l'Office de Tourisme

« LES LIEUX DE LA JUSTICE À LANGRES »

Visite thématique qui compile les deux visites-flash par David Covelli, directeur du Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire (voir pages 12 et 13).

14h30 ⇒ Médiathèque Marcel-Arland

« JUGEMENTS À L'ORIENTALE »

Mise en scène et en voix d'albums et de contes par Jacqueline et Manon de la Médiathèque Marcel-Arland.

À partir de 7 ans • Durée : 30 mn • Réservation indispensable (voir page 13).

15h30 ⇒ Médiathèque Marcel-Arland

« DÉLITS, JUGEMENTS ET PUNITIONS COCASSES »

Mise en scène et en voix d'albums et de contes par Jacqueline et Manon de la Médiathèque Marcel-Arland.

Pour les 4/6 ans • Durée : 30 mn • Réservation indispensable (voir page 13).

DIMANCHE 10 OCTOBRE

15h30 ⇒ Musée d'Art et d'Histoire

« LA CENSURE DES LIVRES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XV : L'EXEMPLE DE DIDEROT »



Conférence par Barbara de Negroni organisée par la Conservation des Musées et l'association des Amis des Musées de Langres. Sous le règne de Louis XV, plusieurs pouvoirs politiques et religieux ont le droit de censurer les livres. La censure est donc d'abord une question institutionnelle complexe, et les différents

pouvoirs rivalisent dans son exercice, en interdisant avec un grand zèle : on voit parfois le même livre faire l'objet de toute une série d'interdits. Cette accumulation même est suspecte : ajouter un nouvel interdit laisse penser que l'interdit précédent n'a pas été suffisamment efficace. Derrière l'unisson apparent de certaines censures se cachent ainsi des rivalités : exercer le droit d'interdire est une façon de mettre en scène son propre pouvoir.

Barbara de Negroni prendra l'exemple de Diderot dont les livres ont été régulièrement interdits. Il a été, à la suite de la publication de la « Lettre sur les aveugles », emprisonné plusieurs mois à Vincennes. L'aventure de « l'Encyclopédie » est aussi l'aventure d'une lutte contre différentes censures. Elle analysera à la fois les différents types de censures qui ont interdit ses livres, et indiquera quelles conséquences cela a pu avoir sur la façon dont Diderot a pu diffuser ses textes.

Barbara de Negroni est professeur de philosophie en CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles). Elle poursuit des recherches sur le XVIII^e siècle. Elle a notamment travaillé sur les questions de la censure et de la tolérance, en publiant « Lectures interdites : le travail des censeurs au XVIII^e siècle (1723-1774) », Albin Michel, 1995 et « Intolérances. Catholiques et protestants en France, 1560-1787 », Hachette, 1996. Elle a publié des éditions de textes politiques de Rousseau et d'œuvres philosophiques de Diderot (dans le tome « Philosophie », de la nouvelle édition de Diderot dans la Bibliothèque de la Pléiade).

Réservation obligatoire au 03 25 86 86 86.

17h ⇒ RV Cour du Cloître

« LES TONDUES »

Spectacle déambulatoire de la Compagnie Les Arts Oseurs de Octon (34).



Avec un spectacle coup de poing, Périne Faivre réveille des milliers d'histoires, de cris. Mêlant musique, danse et théâtre, les cinq interprètes déambulent à la recherche des fantômes et de l'histoire de ces 20 000 femmes qui, sous des prétextes divers, ont été rasées sans autre forme de procès à la Libération. Au-delà de toute morale, « Les Tondues » interroge aussi le silence, notre indifférence sur l'histoire en train de s'écrire aujourd'hui.

Tout public à partir de 12 ans • Durée : 1h30

LES EXPOSITIONS

Du 29.9 au 10.10
⇒ **Centre Culturel Arteméum**
Du mercredi au dimanche de 14h à 18h30



« LA JUSTICE DANS L'ART »

Exposition et vidéo sur des représentations de la justice dans des œuvres d'art dont certaines sont issues des collections de Carlos Micháns.

Du 2 au 9 octobre
Hall de la salle Jean-Favre

*EXPOSITION EN AVANT-PREMIÈRE
DES PLANCHES DE LA BD
« LA RÉPUBLIQUE » D'APRÈS PLATON
DE JEAN HARAMBAT (voir page 11)*

Du mardi 5 au dimanche 10 octobre
⇒ **Médiathèque Marcel-Arland**
Mardi et vendredi 13h30-18h
mercredi et samedi 9h30-12h et 13h30-18h
dimanche des RPL 10h-17h

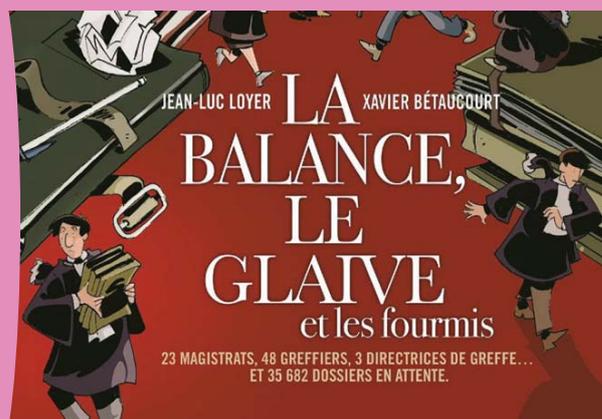


« LOUISE MICHEL, UNE FEMME D'EXCEPTION »

Exposition réalisée par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann de l'association Louise-Michel, à partir des Mémoires et de la correspondance de Louise Michel. Elle se décline en 13 panneaux mettant l'accent sur les différents aspects de son parcours : sa pédagogie d'avant-garde, son féminisme, sa vocation d'écrivain, son anticolonialisme, ses nombreux engagements et combats contre toutes les inégalités pour plus de justice sociale.

Du mardi 5 au dimanche 31 octobre
Salle Colson ⇒ **Maison des Lumières Denis Diderot**
9h à 12h et de 13h30 à 18h30 sauf le lundi

« LA BALANCE, LE GLAIVE ET LES FOURMIS »



Exposition des planches tirées de la bande dessinée de Xavier Bétaucourt (scénariste) et Jean-Luc Loyer (dessinateur).

Jusqu'au 10 octobre ⇒ **Maison Renaissance**
Du mercredi au dimanche ⇒ **De 13h30 à 18h30**

« LES HÔTELS PARTICULIERS DE LANGRES DU XVI^E AU XIX^E SIÈCLE - 2 »

L'exposition conçue par le Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire invite à la découverte des habitations construites et occupées par les élites locales dont bon nombre de magistrats et gens de justice.



Venus Bar

2 Étages - 2 Ambiances



06 73 12 82 69 16 

Rue Jean Roussot 52200 Langres

Minute Papillon

Pause déjeuner • Salon de thé • Décoration
4 rue Jean Roussat - LANGRES



La Boutique

LE MAGASIN ASSOCIATIF
des PRODUCTEURS & ARTISANS
du Pays de Langres
ARTISANAT, ÉPICERIE & PRODUITS FRAIS
EN VENTE DIRECTE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

13, PLACE DIDEROT - LANGRES

Nicolas MAUTÉ

Caviste

78 rue Diderot - 52200 Langres

03 25 87 18 83 - entre2vignes@hotmail.com

 @entre2vignes.langres

ENTRE 2 VIGNES



Le Bistrot DE L'ATELIER

Resto & Bar à vins

Place Ziegler 52200 LANGRES

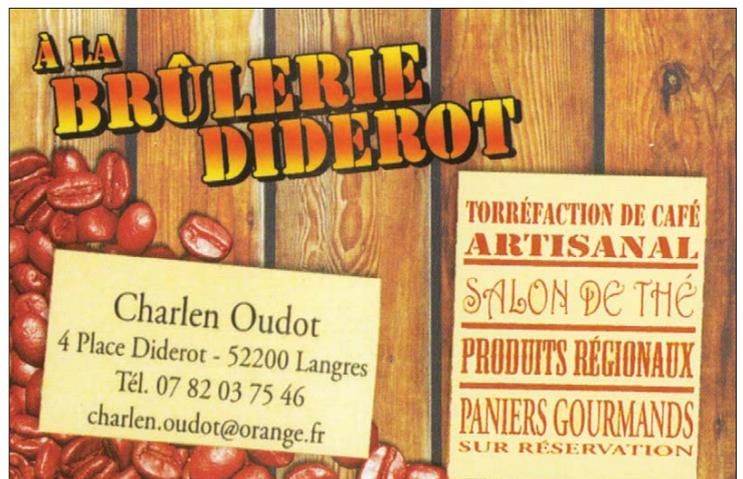
Tél. 06 36 86 06 09



ATELIER Lingon

23 rue Diderot 52200 LANGRES

Tél. 03 25 87 10 88



CRêperie Le kerimen

9, rue Jean Roussat
52200 Langres
Tél. : 03 25 84 58 06

Galettes de blé noir - Salades - Crêpes sucrées



Café · Brasserie
Pizzas Maison
Moules-Frites
Spécialités
au Fromage
de Langres

7 Place Diderot
52200 LANGRES
Tél. 03 25 87 09 86

Les
Cassis
d'Alice

Chemin du Paradis 52190 ISÔMES
03 25 84 39 04 - 06 45 76 75 85
apert.cecile@orange.fr www.les-cassis-alice.fr

Le Muid Montsaigeonnais



Vin de Pays
de la Haute-Marne

Dégustation, visite des caves et vente
Une histoire, un terroir

25 avenue de Bourgogne 52190 Vaux-sous-Aubigny
Tél./Fax : 03 25 90 04 65
Portable : 06 70 55 02 86
Site : muid-online.com

L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

AG RILL TELIER RESTAURANT

Route de Dijon 52200 SAINTS-GEOSMES
Tél. 03 25 90 06 06

LEGENDRE

COUPELLERIE
ARTS DE LA TABLE
USTENSILES DE
CUISINE

35, rue Diderot - 52200 LANGRES - ☎ 03 25 87 00 63
vincent.legendre52@orange.fr - f ETS LEGENDRE Vincent & Elodie
www.coutellerie-legendre.fr - i - www.outils-de-vannerie.com

Crapauds et Confidants

Dominique VIARD, tapissière

Création
Rénovation



Atelier : 42, bd de Latre - 52200 LANGRES
Tél. : 03 25 84 97 53 - 06 74 89 44 96
crapaudsconfidants@orange.fr



24 Place Jenson
52200 Langres
06.61.17.54.71
Page Facebook : La Palette

La Palette
Sarl Maitheo
jftheyde@gmail.com

{ Bar Brasserie Chez J.F }

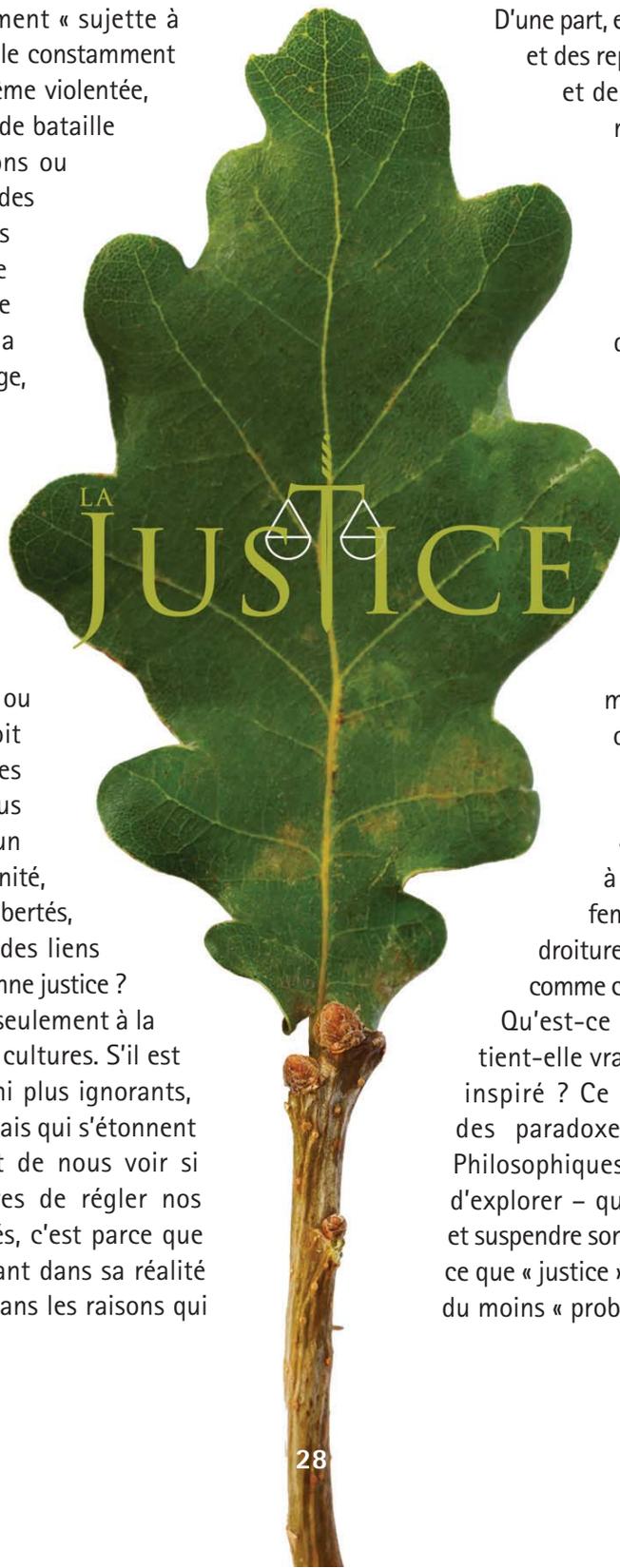
LES RENCONTRES PHILOSOPHIQUES DE LANGRES

JEUDI 7 OCTOBRE

14h ⇒ Salle Jean-Favre

ACCUEIL ET ALLOCUTIONS ⇒ PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

La justice n'est pas seulement « sujette à dispute ». Sans doute est-elle constamment remise en jeu et parfois même violente, que ce soit dans le champ de bataille des intérêts et des passions ou dans le brouillage habituel des excuses, des justifications et des indignations. Comme décision et aussi comme question, la justice prend la forme de l'échange, du partage, de la distribution ou de la hiérarchisation, plus ou moins bien ajustés, plus ou moins bien acceptés. Il ne va jamais de soi de décider où se tient la véritable équité : qu'est-ce qui revient à l'un ou à l'autre ? ou encore, qu'est-ce qui doit revenir à tous, comme ces choses sacrées que nous tenons à garder en commun et à ne pas diviser – une dignité, une manière d'égalité, des libertés, des lieux ou des espaces, des liens qui nous rassemblent, en bonne justice ? Or l'embarras ne tient pas seulement à la variété des peuples ou des cultures. S'il est des hommes qui ne sont ni plus ignorants, ni plus iniques que nous, mais qui s'étonnent ou même se scandalisent de nous voir si assurés dans nos manières de régler nos échanges ou nos propriétés, c'est parce que la justice est incertaine, tant dans sa réalité que dans ses ressorts ou dans les raisons qui la sous-tendent.



Grand rendez-vous de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports dans le cadre du Plan national de formation 2020-2021

D'une part, en effet, elle s'enrichit des plis et des replis de l'institution judiciaire et de sa capacité à ordonner les mœurs : prescrire et interdire, surveiller et punir. Ainsi considérée, la justice est sans cesse déplacée, mais elle se concrétise pourtant dans le foisonnement des décisions que l'autorité de la chose jugée sédimente et stabilise. D'autre part, elle déborde ou même repousse ses propres déterminations institutionnelles et sociales pour déployer des forces bien singulières, poussant parfois, contre vents et marées, à la désobéissance ou à la révolte. On sait ce que l'histoire meurtrie des sombres temps doit aux « justes » et à leur capacité à tenir, en hommes et en femmes ordinaires, le cap d'une droiture qui passe les règles du droit comme celles de la conformité sociale. Qu'est-ce alors que justice ? Où se tient-elle vraiment ? Qui osera s'en dire inspiré ? Ce ne serait pas le moindre des paradoxes – que les Rencontres Philosophiques de Langres permettront d'explorer – qu'il faille se faire sceptique et suspendre son jugement pour comprendre ce que « justice » signifie, sinon « vraiment », du moins « problématiquement ».

LES CONFÉRENCES

JEUDI 7 OCTOBRE

15h ⇒ Salle Jean-Favre

« IMPOSSIBLE JUSTICE »

Plutôt que d'être envisagée comme idéal, la justice elle gagne, au contraire, à être approchée par ses limites, par l'écart entre ce qu'elle prétend et ce qu'elle est, par une vocation immédiatement trahie par les moyens censés la mettre en œuvre (la fermeture du langage, l'archaïsme du rituel, l'absurdité d'une peine qui reconduit la souffrance, les ambivalences de la société qui la réclame). Mieux vaut donc penser la justice à partir de son impossibilité, ce qui ne contredit pas sa nécessité mais invite à la concevoir autrement, comme exigence infinie plutôt que comme réalisation (Justinien), comme la tâche de la rendre « imaginable dans un monde si évidemment injuste » (Camus) et « représentable » en déployant le conflit dans l'espace de façon en vue d'une « délivrance esthétique du mal par le spectacle tragique » (Ricœur).

Antoine Garapon a été juge des enfants pendant de nombreuses années, auteur entre autres de « Bien juger ». « Essai sur le rituel judiciaire » et (avec Jean Lassègue) « Justice digitale. Révolution graphique et rupture anthropologique » ; producteur de l'émission « Esprit de justice » sur France-Culture et directeur de la collection « Le Bien commun » aux Éditions Michalon.



JEUDI 7 OCTOBRE

18h ⇒ Cinéma New Vox

*« LA PLACE DE L'ÉQUITÉ
DANS LA VERTU ARISTOTÉLICIENNE
DE JUSTICE ET DANS L'ÉTHIQUE
DES VERTUS CONTEMPORAINE »*

Aristote consacre une partie du livre V de l'*Éthique à Nicomaque* à l'équité ou honnêteté (*epieikeia*) qu'il présente comme une certaine forme de justice. L'équitable a plus de valeur, cependant, que le juste car il rectifie la loi quand elle présente un défaut en raison de son excès de généralité. L'équité est, par excellence, représentative de la dimension incarnée de la vertu car celui qui est équitable sait décider et agir comme il convient dans une situation particulière. Cette part jouée par l'équité dans la décision et dans l'action se trouve confirmée au livre VI, lorsqu'Aristote traite des capacités inhérentes à la sagesse pratique (*phronèsis*). Aux côtés en effet de la bonne délibération (*euboulia*) et de la compréhension (*sunesis*), figure le bon sens indulgent (*sungnômè*) qui permet de discerner ce qui est équitable et qui, comme la bonne délibération et la compréhension, porte sur le particulier. À partir de ces éléments, il s'agira de mettre en évidence la fécondité des applications de la conception aristotélicienne de l'équité en éthique des vertus contemporaine.



Annie Sciou-Hourcade est professeure des universités en philosophie à l'université de Rouen, membre de l'ERAC (E.A. 4705) et responsable du groupe de recherche interdisciplinaire « Prendre en compte la vulnérabilité » <https://pcv.hypotheses.org>. Spécialiste de philosophie morale et politique, d'éthique appliquée et de philosophie antique, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages et a dirigé plusieurs collectifs, notamment : « Le conseil dans la pensée antique. Les sophistes, Platon, Aristote » en 2017 et « Le soin, l'aide, care et cure » en 2018.

JEUDI 7 OCTOBRE

18h ⇨ Théâtre

« QUEL FONDEMENT POUR LA JUSTICE ? »

Le premier texte philosophique connu, celui d'Anaximandre, donne de la justice cette définition : « Là d'où il y a génération, en cela aussi il y a destruction, selon ce qui doit être. Car ils se rendent justice et réparation, les uns aux autres, de leur mutuelle injustice, selon le décret du temps. » L'injustice est propre à tous les êtres en tant qu'ils sont, car être c'est être présent et cela doit se payer : rien ne peut être sans que d'autres ne soient plus ou pas encore. L'ordre du temps affecte tous les étants, mais pas l'être, qui passe des uns aux autres. En donnant pour fonction à la justice de donner à chaque élément la place qu'il mérite au sein d'un tout afin de résoudre les conflits entre les pulsions de l'âme et les catégories sociales, origines de toutes les tragédies privées et publiques, Platon a-t-il réduit la justice à sa dimension éthique et politique, sans se soucier de la fonder ? N'y a-t-il pas pour lui en l'homme une partie de son âme capable de faire prévaloir la loi de l'intelligence, qui ne connaît pas d'autre impératif qu'elle-même, loi qu'il est le seul à pouvoir opposer à celle du devenir, et ainsi à se survivre ?

Monique Dixsaut, enseignante, professeure émérite à l'université Paris I, directrice de la collection *Traduction de la pensée classique* et de la collection *Platon bilingue* (Vrin).

Vrin : « *Le Naturel philosophe* », « *Platon et la question de l'âme* », « *Platon, le désir de comprendre* », « *Platon et la question de la pensée* », « *Métamorphoses de la dialectique* », « *Nietzsche par-delà les antinomies* », traduction et commentaires du *Politique*, Flammarion : « *Platon* », « *Phédon* », Fayard : « *Platon-Nietzsche, l'autre manière de philosopher* ».



VENDREDI 8 OCTOBRE

11h ⇨ Cinéma New Vox

« LES DROITS DE L'HOMME ET LA QUESTION DU JUSTE »

Déclarés au 18^e siècle, les droits de l'homme visaient l'émancipation des individus, dotés de droits universels inaliénables, comme des peuples, devenus source de la légitimité politique. Ils constituaient ainsi le fondement de toute société politique juste. Leur développement en droit positif a néanmoins donné lieu à des critiques portant sur la finalité réelle de ces droits, leur abstraction, la difficulté à les doter de fondements cohérents, leur nature institutionnelle ou bien contestataire, leur inefficacité, enfin, leurs usages en politique internationale contraires à l'idée du juste et à leur promesse démocratique. Parce que ces droits sont aujourd'hui critiqués comme anti-démocratiques, devrait-on penser le juste *contre* les droits de l'homme ?

La conférence proposera une généalogie des droits de l'homme puis discutera les critiques qui leur sont adressées. Elle montrera que si les droits humains définissent plus qu'un état de droit, mais moins qu'une société démocratique entendue comme société des égaux, le régime démocratique ne saurait être séparé des droits humains. Ces derniers apparaissent donc comme la condition nécessaire mais non suffisante d'une théorie de la justice.

Julie Saada est professeure de philosophie à Sciences Po. Ses travaux portent sur la justice de la guerre et de l'après-guerre ainsi que sur les théories critiques du droit. Elle a publié « *Guerre juste, guerre injuste* » (avec C. Nadeau, PUF, 2009) ; « *Hobbes et le sujet de droit* » (Éd. du CNRS, 2010) ; « *La justice pénale internationale face aux crimes de masse* » (co-dir., Pedone, 2014) ; « *Enseigner le passé violent* » (dir., APU, 2014) ; « *La guerre en question* » (dir., PUL, 2015) ; « *Le droit, entre théorie et critique* » (co-dir., U. de Chambéry, 2016).



VENDREDI 8 OCTOBRE

11h ⇒ Théâtre

« *LES SALAUDS DORMENT EN PAIX* »⁽¹⁾
*L'INDULGENCE, AUX LIMITES
DE LA JUSTICE.
QUESTIONS LEIBNIZIENNES.*

Nous supportons difficilement la simple idée que les salauds puissent « dormir en paix ». Nous voulons que les coupables soient poursuivis, jugés et punis, et aussi que les justes soient récompensés, comme cela advient dans les fictions aux dénouements heureux, si loin des déchirements du monde. Mais nous rêvons aussi d'un monde dans lequel les fautes seraient davantage pardonnées et dans lequel il serait possible, sinon de dépasser, en tout cas de contenir les tourments de la culpabilité. L'équité – celle des juges mais celle aussi des jugements que nous portons les uns sur les autres, et parfois sur nous-mêmes – ne va pas sans une indulgence bien pesée, qui vient tempérer le poids de la responsabilité, le remords des fautes commises ou l'embarras des réparations impossibles. Comment articuler ou équilibrer ces deux exigences, qui s'opposent si souvent, aussi bien dans leur principe fondateur que dans leur mise en œuvre ? Cela fait-il signe vers une justice seulement approximative ou même impossible ? C'est cette tension que l'on cherchera à questionner, en se demandant avec Leibniz ce que peut signifier le réglage « dans le moindre détail » d'une justice qui, pour appeler sans cesse l'indulgence, requiert aussi sa suspension.

Pendant plusieurs années, **Paul Frank Burmat** a enseigné la philosophie en classes préparatoires aux grandes écoles littéraires. Essentiellement généraliste, son travail a ainsi touché à des domaines aussi divers que la métaphysique, la science, la morale, la politique et le droit, l'art et la technique. Son approche des domaines académiques de la philosophie a toujours été pluraliste et adossée à la conviction que les chemins qui mènent à la clairière du concept s'ouvrent par la lecture, la méditation et l'interprétation diffractées des textes de la tradition philosophique. *Paul Frank Burmat exerce à l'heure actuelle des fonctions institutionnelles et non plus d'enseignement, mais ne laisse pas de promouvoir une vision ouverte, plurielle et concrète à la fois de l'enseignement de la philosophie.*



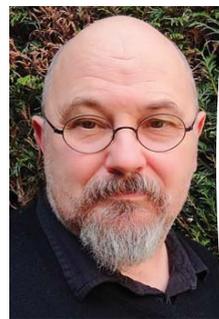
VENDREDI 8 OCTOBRE

14h30 ⇒ Cinéma New Vox

« *RÉCLAMER JUSTICE* ». *QUELQUES REMARQUES
SUR LA LECTURE SARTRIENNE
DE LA JUSTICE.*

Sartre n'a cessé de s'interroger sur les appels à la justice ; leurs modalités, leurs sens, leurs simplicités apparentes. L'indignation morale et ses prétendues vertus se donnent pour univoques, mais elles ne le sont pas. Et de fait, l'on ne peut penser « la » justice sans mettre en question la façon complexe, située, souvent paradoxale, dont telle ou telle justice est « instituée ».

Toute institution a pour rôle de maintenir (ou « restituer ») un ordre dont on n'est pas sûr du tout qu'il soit juste ou qu'il puisse l'être. Au delà du constat pascalien sur la « plaisante justice qu'une rivière borne », il faut décrire, pour les comprendre en leurs schèmes directeurs, les pièges qui guettent les invocations du juste, les procès en légitimité, comme aussi les moments d'insurrection et de révolte, toujours repris par des mouvements d'institutionnalisation et toujours déviés. Cela se montre particulièrement, mais pas uniquement, dans les analyses faites par Sartre autour du colonialisme et de la décolonisation. Il s'agira d'évoquer quelques-unes de ces analyses.



Jean Bourgault est professeur de philosophie en khâgne au lycée Condorcet. Membre du comité de rédaction des « Temps modernes », co-animateur de l'équipe « Sartre » de l'ITEM (<http://www.item.ens.fr/sartre/>), il a publié de nombreux articles sur Sartre. Il a publié quelques textes inédits du même auteur.

Parmi ceux-ci, et en relation avec cette conférence, signalons : « Sartre, les racines de l'Éthique », in « Études Sartriennes », n° 19, Éd. Ousia, 2015 – texte co-édité avec G. Cormann.

(1) *Les salauds dorment en paix* est un film d'Akira Kurosawa, sorti en 1960.

VENDREDI 8 OCTOBRE

14h30 ⇒ Théâtre

« L'IRRÉPARABLE »

Alors que la rationalité juridique entend réparer ce que l'homme fait à l'homme par toute une arithmétique des délits et des peines fondée sur une pensée de la justice comme compensation d'un dommage ou recouvrement de dette, l'acte commis apparaît, dans son intraitable singularité, à la fois comme l'attestation tragique et comme l'événement constitutif d'une irréversibilité du temps qui semble désespérer toute visée d'une pleine réparation et, partant, toute possibilité de rendre *enfin* justice. Et si, en deçà de l'acte irrémédiable – et comme sa condition –, chacun, criminel ou victime, s'avance comme cette singularité sans pareille qui le dérobe à toute équivalence, ne faut-il pas tenir l'existence elle-même pour l'irréparable et la justice pour une exigence ontologiquement impossible ? A moins que la justice ne soit elle-même irréductible à tout calcul et ne se soutienne de l'irréparable : une justice non pas *rendue*, mais *donnée* comme ce qui n'aurait de cesse d'advenir selon une temporalité alors ouverte à l'infini.

De Levinas à Blanchot, de Benjamin à Agamben, de Derrida à Nancy, et selon des modalités chaque fois déplacées, il s'agira de penser une telle disposition à ce qui vient comme avènement – ici et maintenant – d'une communauté éthique dans l'horizon d'une justice à venir.

Olivier Campa est professeur de Chaire supérieure en khâgne au lycée Louis-le-Grand. Auteur de plusieurs articles sur Plotin, Levinas et Blanchot, ses travaux relèvent plus généralement d'une phénoménologie de l'événement développée dans ses dimensions métaphysiques, esthétiques, éthiques et politiques.

éduscol

Retrouvez les enregistrements des conférences des Rencontres Philosophiques de Langres depuis 2011 sur le portail national d'informations et de ressources du ministère de l'éducation nationale, accompagnement des professionnels de l'éducation.

<http://eduscol.education.fr/pid26143/rencontres-philosophiques.html>

VENDREDI 8 OCTOBRE

18h30 ⇒ Cinéma New Vox

« LES DILEMMES CONTEMPORAINS DE LA JUSTICE SOCIALE »

Si la justice sociale est un idéal intuitivement séduisant, la manière dont on l'entend communément recouvre souvent des aspirations fort diverses. Si l'on veut que cet idéal puisse guider l'action, il convient que soient clarifiées les significations qu'on lui donne et les opérations normatives qui s'y rattachent. Cela suppose de savoir, non seulement articuler les différentes composantes conceptuelles et normatives de la notion de justice sociale, mais encore la façon dont cette dernière accompagne, voire favorise, la réalisation d'autres objectifs sociaux. Pour explorer les difficultés de sa mise en œuvre contemporaine, nous nous attacherons à l'étude des trois principaux dilemmes que rencontre et doit surmonter aujourd'hui la réflexion sur la justice sociale lorsqu'elle est mise à l'épreuve de trois exigences fondamentales : l'efficacité dans la répartition des ressources, la reconnaissance des identités et la transition écologique.



Patrick Savidan est philosophe, professeur en science politique à l'université Paris II Panthéon-Assas et directeur de la revue « Raison publique » (www.raison-publique.fr). Ses travaux portent sur la démocratie et la justice sociale. Au nombre de ses publications, signalons le « Dictionnaire des inégalités et de la justice

sociale » (dir., PUF, 2018), « Voulons-nous vraiment l'égalité ? » (Albin Michel, 2015), « Repenser l'égalité des chances » (Hachette, Pluriel, 2010), « Le Multiculturalisme » (PUF, 2009).

VENDREDI 8 OCTOBRE

18h30 ⇨ Théâtre

« THÉORIES DE LA JUSTICE ET CRITIQUES DES INÉGALITÉS : ACTUALITÉ DE ROUSSEAU »

Il est intéressant de distinguer les lectures de Rousseau qui mettent en avant le *primat du politique*, de celles qui mettent en avant le *primat du social*. Les auteurs des premières lisent surtout le *Contrat social*, et ceux des secondes, surtout le second *Discours*. Les premiers saluent en Rousseau celui qui définit la république, la loi, la volonté générale, le souverain et le peuple comme unique souverain légitime, etc. Les seconds repèrent surtout les problèmes liés au commerce corrompateur des hommes et à l'intersubjectivité. Ces deux types de lectures ont pour point commun de séparer le politique du social, et ainsi, notamment, de se priver de la compréhension de l'importance des inégalités dans la pensée de Rousseau, car cette question est indissociablement sociale et politique. On essaiera donc de voir en quoi, à quelques exceptions peu connues, les lecteurs politiques contemporains de Rousseau ne parlent pas d'inégalités, n'en parlent plus, ou pas assez, ou du moins, pas dans le sens *toujours à la fois politique et social* que Rousseau leur donne.

Gabrielle Radica est spécialiste de Rousseau et de la pensée morale et politique du XVIII^e siècle. Elle professeur des universités au département de philosophie de l'université de Lille. Elle a écrit « L'histoire de la raison », paru chez Champion en 2008 ; coordonné avec Luigi Delia un numéro de la revue *Lumières* :



« Penser la peine au siècle des Lumières », en 2012 ; et coordonné avec Laetitia Simonetta un numéro de la revue en ligne *Implications philosophiques sur « Sentiments et culture au XVIII^e siècle »* en 2017. Ses travaux portent désormais également sur la famille dans la philosophie pratique (« Textes clés de philosophie sur la famille », Paris, Vrin, 2013).

Dernière publication : « Qu'est devenue Julie ? » (Sur le perfectionnisme dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse*), « *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau / T. 54* » (printemps 2021).

SAMEDI 9 OCTOBRE

10h30 ⇨ Salle Jean-Favre

« L'INJUSTIFIABLE »

La conception du juste me semble désormais devoir partir, non plus d'un idéal de justice, mais de nos représentations de situations individuelles ou collectives comme injustifiables. La démarche à pratiquer récuserait le *top down*, qui prévalait encore dans les théories de la justice, pour le *bottom up* : à l'opposé de toute théodicée, elle procéderait, non ex *principiis*, mais ex *datis*, en se développant, quant à l'imputabilité du mal commis, dans le sens de sa laïcisation et par conséquent aussi de son « humanisation ».

Reste que la catégorie de l'injustifiable doit être complétée, au-delà de la base de données dont part une philosophie appliquée, par une base de critères normatifs réélaborés. Même explicité par l'injustifiable, l'injuste ne permet pas de penser tout le négatif du monde sans l'adjonction d'autres exigences pratiques qu'impose de privilégier, dans les situations injustifiables, les plus « extrémisées » - et ce, selon des concepts comme ceux de l'indécence et de l'indignité. Devrait s'ensuire une nouvelle transformation de l'humanisme, recentré sur le questionnement qui surgit, en particulier dans l'injustifiable, sur les limites de l'humain et de l'inhumain, et sur le basculement de l'un dans l'autre.

Alain Renaut a été professeur de philosophie politique et d'éthique à Paris-Sorbonne de 1993 à 2016.

Il est professeur émérite depuis 2016 à Sorbonne Université.

Ses publications :

« Un humanisme de la diversité ».

« Essai sur la décolonisation des identités », Flammarion, 2009.



« Un monde juste est-il possible ? Contribution à une théorie de la justice globale », Stock, 2013.

« L'injustifiable et l'extrême. Manifeste pour une philosophie appliquée », Le Pommier, 2015.

« La conflictualisation du monde au XXI^e siècle. Une approche philosophique des violences collectives » (avec Geoffroy Lauvau), Odile Jacob, 2020.

LES SÉMINAIRES

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 OCTOBRE

SÉMINAIRE

« ARGUMENTS
SOPHISTIQUES
ET SCEPTIQUES
AUTOUR DE LA JUSTICE »

A

« LA JUSTICE SOCIALE
EN DÉBATS »

B

« TROIS PRINCIPES
DE JUSTICE
ENVIRONNEMENTALE
ET LEUR ACTUALITÉ »

C

« DE LA RATIONALITÉ
PROPRE
DES CATÉGORIES
JURIDIQUES
LE FÉMINISME
ET LA QUESTION
DE LA JUSTICE :
(IN)ACTUALITÉ
DE SIMONE
DE BEAUVOIR »

D

« PROCÉDURE,
CHICANE, ARGUTIE...
JUSTICE ? »

E

INTERVENANT(E)S

Stéphane Marchand, Maître de conférences, université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Geoffroy Lauvau, Professeur agrégé en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Bérengère Hurand, Professeure de philosophie en classe préparatoire

Véronique Fabbri, IA-IPR de philosophie (académie de Montpellier, académie de Guyane)
Brigitte Estève-Bellebeau, IA-IPR de philosophie (académie de Poitiers, académie de Limoges)

Pierre Landou et **Valéry Pratt**, enseignants en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles / EC à Toulouse et Annecy

PRÉSENTATION

Il s'agit de présenter des arguments antiques pour critiquer les principales théories de la justice. En dissociant leur contenu et l'intention philosophique qui les porte, on fera apparaître trois approches de la justice dans la sophistique, et dans les scepticismes académicien et néo-pyrrhonien.

L'objectif de ce séminaire sera de questionner le recentrement de la philosophie politique contemporaine autour de la question de la justice sociale. Pourquoi l'enjeu d'une « société juste » est-il devenu une priorité éthique et politique ?

À partir de la lecture de textes fondamentaux ou issus de la recherche contemporaine et de la réflexion sur des cas concrets, le séminaire propose d'explorer différentes acceptions de la notion de justice environnementale en tenant compte de son évolution actuelle.

Le titre du séminaire pose que le féminisme peut éclairer de manière fructueuse les questions liées à l'idée de justice : non en ce qu'il y aurait une approche « féminine » de la justice, mais en ce que les injustices faites aux femmes – précisément décrites et questionnées – constitueraient un paradigme pour comprendre les rapports problématiques du droit et de la justice.

La tentation est forte de séparer procédure et justice, pour opposer l'illisibilité des procédures à la transparence du juste. Pourtant, en matière politique, une compréhension procédurale de la souveraineté du peuple s'avère indissociable des droits de l'homme. Pourtant encore, en matière pénale, la possibilité d'une réduction procédurale de la présomption d'innocence n'est-elle pas la garantie de son effectivité ?

PREMIÈRE SÉANCE

Titre : Approches sophistiques de la justice

Après une présentation de la tradition sophistique qui a marqué l'Athènes du V^e siècle av. J.C., la séance s'attachera à faire apparaître le sens des conceptions sophistiques de la justice. La distinction fondamentale entre la nature (*phusis*) et la loi (*nomos*) permettra d'introduire à la conception antinaturaliste et relativiste de la justice chez des penseurs comme Protagoras, Gorgias et Antiphon.

Titre : Rawls et la justice comme équité

L'enjeu sera de travailler sur quelques textes cardinaux de « Théorie de la justice » (1971) et « Libéralisme politique » (1993), afin de comprendre en quoi les thèses de Rawls ont profondément renouvelé le débat des positions libérales, républicaines et socialistes en refondant les exigences éthiques du contractualisme.

Titre : Les inégalités écologiques

Selon un principe de justice sociale, la justice environnementale est comprise comme répartition ou distribution équitable des ressources environnementales ainsi que des risques et des menaces pesant sur l'environnement ; elle préside aussi la réflexion actuelle sur le commun, la communauté dans laquelle s'enracine toute propriété.

Titre : Droit, patriarcat, généalogie de la domination masculine

La plupart des inégalités sont historiquement déterminées et, pour les plus persistantes, elles prennent des formes différentes d'une époque à une autre. L'inégalité entre hommes et femmes semble pourtant renvoyer à une structure primitive – ou primordiale, qu'on ne peut cependant plus penser comme naturelle, même si elle a des fondements physiologiques. L'inégalité hommes/femmes serait constitutive du droit en tant qu'il se fonde sur un partage social, économique, symbolique, qui le précède en partie, et qu'il fige.

Titre : Procédure et déni de justice

Un cahier des charges anti-procédural est réuni : qu'il s'agisse de son iniquité (Montaigne) ou de son opacité (Kafka), toute procédure apparaît, *primo intuitu*, comme la menace d'une atteinte portée, directement ou indirectement, à un idéal de justice auquel il est difficile de renoncer.

DEUXIÈME SÉANCE

Titre : Carnéade et les arguments académiciens sur la justice

Le scepticisme néo-académicien semble avoir repris ces arguments relativistes comme témoigne « La République » de Cicéron. Comment interpréter cette incursion platonicienne en terre sophistique ? Une attention précise au contexte de ces arguments permettra pourtant de faire apparaître une tout autre conception de la justice, compatible avec une certaine forme de platonisme.

Titre : Rawls et Habermas : effectivité et idéalité des principes de justice

L'ouvrage « Jürgen Habermas et John Rawls, débat sur la justice politique » (1997) sera ici abordé. La question centrale sera celle de savoir comment rendre applicables des principes de justice. Se trouveront ainsi confrontées la rationalité idéale des contractants (Rawls) et la pratique d'une éthique de la discussion (Habermas).

Titre : Les conflits socio-environnementaux

Selon un principe de justice civile, la justice environnementale motive les conflits socio-environnementaux autour de situations vécues comme des injustices. Ces conflits, loin de se résumer à des rapports de forces, se déroulent et se règlent en très grande partie dans les tribunaux.

Titre : Rendre justice

On peut faire l'hypothèse que les violences faites aux femmes ne résultent pas seulement d'une domination assurée par le droit mais aussi et souvent de la résurgence dans l'espace intime et social d'une indétermination sexuelle et personnelle. Contre la violence on ne peut qu'en appeler au droit, mais quelle est la force du droit lorsqu'il a affaire à un espace où les individus ne se réduisent pas à leur assignation symbolique ? *Comment rendre justice* aux victimes lorsque la violence est liée à la crise d'un système symbolique dont participe le droit, et selon quelles modalités, si ce ne sont pas seulement ou exactement celles du droit positif ?

Titre : Droits de l'homme et souveraineté procédurale

La co-originarité (Habermas) des droits de l'homme et d'une élaboration procédurale de la souveraineté du peuple confère à la notion de procédure un nouveau contour épistémique, favorable à sa réévaluation démocratique.

TROISIÈME SÉANCE

Titre : Sextus Empiricus et les arguments néo-pyrrhoniens sur la justice

La reprise d'une partie de ces arguments relativistes dans le cadre du scepticisme néo-pyrrhonien permettra d'introduire à une nouvelle attitude – détachée de toute opinion dogmatique – vis-à-vis de la justice, et plus généralement de l'action, fondée sur l'expérience et la vie quotidienne.

Titre : Sandel, critique de Rawls : la vertu contre la justice

La « Théorie de la justice » est-elle abstraite et désincarnée ? Cette séance envisagera quelques arguments de « Justice » (2009), où Sandel dénonce l'absence de substantialité de l'engagement moral pour la justice dans le libéralisme. La vertu peut-elle, doit-elle être une solution pour repenser l'engagement politique du citoyen ?

Titre : Crimes et délits environnementaux

Selon un principe de justice pénale, la justice environne-mentale peut faire des espèces ou des écosystèmes des sujets de droit, et punit les actions qui leur portent atteinte. Certains considèrent que ses ambitions doivent dépasser le code de l'environnement, et parlent ainsi de définir un crime d'écocide ; certains considèrent que *les arbres doivent pouvoir plaider*.

Titre : Justice, universalité, différence

L'universalité du droit, celle de la pensée rationnelle, sont souvent critiquées pour être des formes dissimulées et des expressions du pouvoir masculin. Le désir de justice, tel que le portent les mouvements féministes, marque les limites d'une universalité fondée sur des catégories qui tendent à figer les différences. Comment penser une universalité qui fasse place au jeu de la différence ? Quel rôle la philosophie peut-elle jouer dans l'invention d'une pensée plus « juste » – quelles formes de discours en portent la possibilité ? Ces hypothèses de travail donneront lieu à une lecture de l'œuvre de Simone de Beauvoir, qui mette en relation « Le deuxième sexe » et ses écrits autobiographiques et romans, les figures de femme qu'elle y convoque. La dimension mémorielle du féminisme, en ce qu'il porte la voix de celles qui n'ont pu prendre la parole, ou que l'on n'entend plus, sera tout particulièrement étudiée. Rendre justice est indissociable de la revendiquer : (in)actualité d'une pensée qui transforme une culture en s'y inscrivant.

Titre : La présomption d'innocence

La procédure est donc le *lieu* véritable de la justice, à tel point que l'opposition entre droit substantiel et droit procédural, en démocratie, ne vaudrait plus. La possibilité – voire la nécessité – d'une réduction procédurale de la présomption d'innocence en atteste.

LIEUX

**Tribunal,
Hôtel
de Ville**

**Maison
des
Lumières
Denis
Diderot**

**Villa
Vauban**

**Salle
Jean-Jacques
Rousseau,
Hôtel
de Ville**

**Musée d'Art
et d'Histoire**



11^E ÉDITION SOUTENUE PAR :

- ⇒ Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
- ⇒ La direction régionale des affaires culturelles Grand Est
- ⇒ La Région Grand Est
- ⇒ Le Département de la Haute-Marne
- ⇒ La Ville de Langres

REMERCIEMENTS À CELLES ET CEUX QUI CONTRIBUENT À CES RENCONTRES, TOUT PARTICULIÈREMENT :

- ⇒ aux intervenants des conférences et séminaires dans le cadre du plan national de formation
- ⇒ aux auteurs et conférenciers invités
- ⇒ aux élus et services de la Ville de Langres (Service Spectacles/Coordination des RPL, Centre Social/M2K, Conservation des Musées, École Municipale de Musique, Médiathèques, Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire, Service Politique de la Ville-PRE, Services Techniques/CTM),
- ⇒ aux bénévoles et membres du Forum Diderot-Langres et de l'association RPL
- ⇒ à Nicolas Bastuck, Stéphanie Blanchard, Josette Boisgibault, Thomas Bougueliane, Anne-Marie Cangj, Jean-Marc Florand, Elsa Guest-Guider, Jean Harambat et Renaud Van Ruymbeke pour leur aimable et gracieuse participation
- ⇒ à l'association *Pourquoi pas!* pour sa participation bénévole et financière grâce au soutien qu'elle reçoit de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi que de la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

VILLE DE LANGRES ET ASSOCIATION
RENCONTRES PHILOSOPHIQUES DE LANGRES-RPL

Maison du Pays de Langres
Square Olivier-Lahalle - 52200 Langres
rencontres-philosophiques-langres.com
rencontresphilolangres@laposte.net
Tél. 03 25 87 60 34

QUE SOIENT ÉGALEMENT REMERCIÉS POUR LEURS CONTRIBUTIONS DIVERSES :

L'association des Amis des Musées de Langres, l'association Louise Michel, Autour de la terre/Centre des rives de Vaillant, l'Autre Moitié du Ciel, le Centre d'art contemporain de l'abbaye d'Auberive, le Centre Culturel Arteméum, le Cinéma New Vox, le collège Henri-Vincenot de Chalindrey, les collèges Diderot et des Franchises de Langres, la Commune de Châteauvillain, les délégués des parents d'élèves de l'école d'Auberive, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine et Marne, l'école primaire d'Auberive, les Éditions Milan, les Éditions Tallandier, Image Est, l'Imprimerie du Petit-Cloître, la Ligue de l'Enseignement 52, le lycée Diderot de Langres, la Maison Départementale du Tourisme, la Médiathèque d'Auberive, l'Office de Tourisme du Pays de Langres, Philosophie magazine, le Pôle Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Grand Langres, la Protection Judiciaire de la Jeunesse UEMO de Chaumont et de Troyes, Simone-Camp d'entraînement artistique, la Société Diderot et la Ville de Chaumont.



LA JUSTICE 11^E ÉDITION



LA DAUPHINE

